

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3663 - JEUDI 23 JANVIER 2020

DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le débat enfle dans les milieux politiques

Nonobstant les précautions langagières prises par le président Félix Tshisekedi pour éviter de heurter certaines susceptibilités en se gardant des affirmations démesurées, il a été, malgré tout, la cible de ses détracteurs qui ont trouvé, dans ses propos, matières à dénigrement. Pourtant, lorsqu'on scrute les phrases aujourd'hui devenues sujettes à polémique, le constat est que le chef de l'Etat n'est pas prêt à emprunter cette voie sinueuse aux conséquences fâcheuses pour le pays.

Pour des esprits avertis, la communication du chef de l'Etat à Londres était teintée suffisamment de prudence, juste pour éviter des frustrations inutiles pouvant donner lieu à des débats sans panache. Il en ressort, en lisant entre les lignes, que la perspective d'une dissolution de l'Assemblée nationale n'est pas à l'ordre du jour, du moins dans le contexte politique actuel.

Page 3



Les députés en plénière

ÉNERGIE

Signature d'un protocole d'accord pour fournir l'électricité à 10 millions des Congolais



Les deux parties lors de la signature du protocole d'accord

Bboxx LTD, entreprise britannique qui fabrique, distribue et finance des

systèmes solaires décentralisés dans les pays en développement, a signé

un partenariat avec le gouvernement congolais en vue de fournir de l'électricité à faible coût, fiable et propre à dix millions des Congolais d'ici 2024. Ce partenariat est considéré comme la clé pour libérer le potentiel des communautés mal desservies et assurer un impact socioéconomique réussi sur la population congolaise. L'accord signé, le mardi 21 janvier, s'inscrit dans le cadre de l'ambition du président de la République d'utiliser des solutions d'énergie décentralisée et renouvelable comme base pour améliorer le taux d'électrification du pays de 9% à 30% pendant sa présidence.

Page 4

PRESSE SPORTIVE

Disparition de l'icône François Siki

Le doyen de la presse sportive de la République démocratique du Congo, François Siki Ntetani Mbemba, Vieux Siki, Papa Frank, vient de rendre l'âme à la clinique Ngaliema à Kinshasa. La consternation est plus que per-

ceptible au sein de la corporation des journalistes où l'information a circulé comme une trainée de poudre, le lundi 20 janvier, dans la soirée. Analyste des faits sportifs très sollicité dans les médias pour son background impres-

sionnant, il a occupé, jusqu'à sa mort, le poste de premier vice-président de l'Association des journalistes sportifs du Congo et de membre du comité suprême de l'Association sportive V.Club, son club de cœur.

Page 5

JUSTICE

Le pasteur Moïse Mbiye poursuivi pour viol



Le musicien et pasteur responsable de l'église Cité Bethel, Moïse Mbiye, est traduit en justice pour viol présumé ainsi que d'autres infractions à la suite de la plainte déposée par son ex-copine Eliane Bafeno. L'affaire serait déjà passée en instruction pré-juridictionnelle au parquet de grande instance de Kinshasa/Gombe depuis le mardi 21 janvier. Selon radiookapi.net, Eliane Bafeno accuse également Moïse Mbiye de menace de mort, d'avortement et d'atteinte à la vie et aux bonnes mœurs. La plaignante aurait déposé deux plaintes de même nature auprès de deux parquets de la Gombe : le parquet de grande instance et le parquet général près la Cour d'appel.

Page 4

ÉDITORIAL

Ingérences

Attendez-vous désormais sans nous ! On est tenté de commenter ainsi l'engagement pris par les dirigeants des pays impliqués dans la crise libyenne au terme du sommet qui les réunissaient à Berlin, le 19 janvier, quand ils ont sonné la fin des ingérences extérieures. Sauf qu'il persiste une flagrante contradiction : les troupes étrangères présentes sur le sol libyen depuis plusieurs années n'ont pas reçu l'ordre de s'en aller.

Comment imaginer un seul instant qu'une telle promesse produise son effet dès lors que sur le sol libyen vont et viennent techniciens et experts étrangers dûment mandatés, comme on l'entend dire par, par les mêmes puissances qui invitent à l'apaisement ? Comment, dans ces conditions, ne pas trouver à redire sur l'impossibilité d'appliquer la résolution des Nations unies décrétant un embargo sur les armes à destination des belligérants libyens ?

Le sommet de Berlin aurait gagné en clarté si les pays soutenant les deux camps s'étaient ouvertement déclarés comme tels, de façon à ce que les discussions se déroulent d'abord entre eux. Or de tous, seule la Turquie ne s'embarrasse pas de dire sa préférence pour le gouvernement d'union nationale de Fayez al Sarraj installé à Tripoli, et aussi son appétence pour les richesses pétrolières dont regorge la pauvre Libye.

Les « amis » du maréchal Khalifa Haftar, eux, avancent masqués. On dirait qu'ils tablent sur le pourrissement, sur le long terme. Du fait qu'il contrôle près de 80% du territoire libyen, ils se disent que tôt ou tard, l'homme fort de Benghazi restant intouchable, finira par prendre la ville de Tripoli qu'il cerne depuis le 4 avril dernier. Ceci est une hypothèse qui peut expliquer, entre autres, pourquoi le communiqué final adopté à Berlin n'a rien de contraignant.

Bien sûr que grâce à cette réunion, l'Onu s'est replacée au cœur du dossier, que l'Union africaine, représentée dans la capitale allemande par le président du comité de haut niveau sur la Libye et le président de la commission de l'organisation continentale, peut renfiler sa veste de médiatrice. Par le passé, elle était parvenue à des avancées significatives principalement avec la venue à Brazzaville du maréchal Haftar et du Premier ministre Sarraj. C'était avant que les plus puissants n'imposent leurs vues. Avec les résultats que l'on sait.

Le 30 janvier, la capitale congolaise accueillera une rencontre de relance sur la Libye. Au vue des présences et des messages qui seront prononcés, on pourrait se faire une idée de l'appui de la communauté internationale et de l'adhésion des parties libyennes elles-mêmes à cette nouvelle initiative qui malgré de nombreux obstacles mérite d'être tentée.

Le Courrier de Kinshasa

DIPLOMATIE

La Première ministre belge mènera une mission en RDC début février



La mission que dirigera Sophie Wilmès se rendra à Kinshasa et Lubumbashi et aura pour objectif de consacrer les relations entre les deux pays, a-t-elle fait savoir le mercredi 22 janvier, à l'issue d'une rencontre avec le président congolais, Félix Tshisekedi, au Forum économique mondial de Davos en Suisse.

Le ministre belge des Affaires étrangères, Philippe Goffin, et celui de la Coopération au développement, Alexander De Croo, feront également partie du voyage.

« Au Forum de Davos, rencontre avec le président Félix Antoine Tshisekedi. Une visite officielle belge à Kinshasa et Lubumbashi se prépare pour février. Avec le président, nous partageons la même volonté de renforcer les liens entre la Belgique et la

Sophie Wilmès, Félix Tshisekedi et Alexander de Croo au Forum économique mondial à Davos République démocratique du Congo », a fait savoir Sophie Wilmès.

Félix Tshisekedi et Sophie Wilmès ont discuté de "l'importance de communiquer entre nous et de marquer nos relations plus officiellement", a fait savoir la Première ministre belge, précisant que les deux personnalités politiques se reverront "dans deux semaines et demie, lors d'une mission qu'elle mènera en RDC" et soulignant que "beaucoup d'investisseurs veulent travailler avec le Congo".

Au cours de cette mission, Félix Tshisekedi et son hôte devraient également discuter de la réouverture du consulat congolais à Anvers et de la nomination par la RDC d'un ambassadeur à Bruxelles.

Le président congolais et la

Première ministre belge, Sophie Wilmès, se sont déjà rencontrés en novembre 2019 à Paris et ont eu une discussion "très cordiale" et "constructive" lors d'un échange informel au palais de l'Élysée, à l'occasion du Forum pour la paix, organisé à Paris par le président français Emmanuel Macron, à l'occasion du 101e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Sophie Wilmès était installée à la table du président français aux côtés de Félix Tshisekedi. « Ils ont eu l'opportunité d'échanger de la manière informelle et la discussion était très cordiale et constructive », avait précisé l'entourage de la Première ministre belge.

Patrick Ndongidi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le débat enfle dans les milieux politiques

Devant la diaspora congolaise de Londres, le mardi 21 janvier, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo est sorti de sa réserve en surfant sur une possible dissolution de l'Assemblée nationale en vertu de l'article 148 de la Constitution qui lui en donne les pleins droits.

Nonobstant les précautions langagières prises par l'orateur pour éviter de heurter certaines susceptibilités en se gardant des affirmations démesurées, il a été, malgré tout, la cible de ses détracteurs qui ont trouvé, dans ses propos, matières à dénigrement. Pourtant, lorsqu'on scrute les phrases aujourd'hui devenues sujettes à polémique, le constat est que le chef de l'Etat n'est pas prêt à emprunter cette voie sinueuse aux conséquences fâcheuses pour le pays. « Je n'ai pas besoin de créer une crise en RDC », dixit Félix Tshisekedi tout en indiquant qu'il y en a, au sein du gouvernement, qui veulent le pousser à dissoudre la chambre basse du Parlement. « S'ils multiplient des crises, ils vont me pousser à cette décision », a-t-il poursuivi. Encore une autre phrase de plus qui a été retournée dans tous les sens par

ses détracteurs visiblement à la recherche de la « petite bête ». Pour des esprits avertis, la communication du chef de l'Etat à Londres était teintée de suffisamment de prudence, juste pour éviter des frustrations inutiles pouvant donner lieu à des débats sans panache. Il en ressort, en lisant entre les lignes, que la perspective d'une dissolution de l'Assemblée nationale n'est pas à l'ordre du jour, du moins dans le contexte politique actuel. D'où sa mise en garde à ceux qui veulent l'y contraindre. « La lecture partisane des propos de Félix Tshisekedi faite par certains membres du Front commun pour le Congo (FCC) montre à suffisance que ces derniers ne roulent pas pour l'idéal commun qu'incarne le partenariat conclu avec CAP pour le changement (Cach) », a constaté un analyste sous le sceau de l'anonymat. L'agitation observée particulièrement au sein de la « Kabilie », a-t-il pensé, ne peut se justifier d'autant plus qu'une dissolution de l'Assemblée nationale est un fait qui ne peut être prédit d'avance. Quand et comment la crise institutionnelle pourrait se déclarer, nul ne le sait, d'autant

que le constituant n'en précise ni la nature, ni la forme. « Félix Tshisekedi a parlé au conditionnel et ne souhaite pas une telle éventualité », a-t-il conclu. Là où les « anti-Fatshi » font fausse route, ont allégué ses inconditionnels, c'est lorsqu'ils lui dénie l'exercice de son droit constitutionnel en évoquant une procédure qui passerait notamment, en cas de crise persistante entre le gouvernement et l'Assemblée nationale, par des consultations qu'il mène auprès du Premier ministre et des présidents de deux chambres du Parlement. Une fa-

çon de tancer la présidente de la chambre basse qui a évoqué cette procédure constitutionnelle. « Cela est certes constitutionnellement vrai, mais ce qu'on oublie est qu'en droit, l'avis consultatif ne lie pas son requérant. En d'autres termes, Félix Tshisekedi dispose d'une large marge de manœuvre pour décider en dernier ressort de l'issue à donner à ces types de consultations en tant qu'arbitre du jeu politique. Régulateur des institutions, il peut, au nom de l'équilibre institutionnel, passer outre les avis de ses trois interlocuteurs », a

fait observé le constitutionnaliste André Mbata.

Il appartient aux cadres et militants du PPRD-FCC à tempérer leurs ardeurs et, surtout, à faire preuve de retenue pour ne pas inutilement mettre de l'huile au feu. La dissolution de la chambre basse n'est, en somme, que la dernière option lorsque toutes les voies d'accommodement sont épuisées. Il n'y a donc pas péril en la demeure. En brandissant le spectre d'une haute trahison pour violation intentionnelle de la Constitution (art. 165), la speakerine de la chambre basse du Parlement pense avoir trouvé la parade en surfant sur une possible mise en accusation du président de la République, sans le dire explicitement. Tout porte à croire, au regard de l'agitation observée dans le camp du FCC, que ses membres attendent Félix Tshisekedi au tournant. Fort de sa majorité mécanique, le regroupement politique de Joseph Kabila est donc prêt à toutes les éventualités. C'est, en tout cas, ce qui ressort des déclarations excessives de ses partisans.

Alain Diasso

« La lecture partisane des propos de Félix Tshisekedi faite par certains membres du Front commun pour le Congo (FCC) montre à suffisance que ces derniers ne roulent pas pour l'idéal commun qu'incarne le partenariat conclu avec CAP pour le changement (Cach) »

INSTITUTION D'APPUI À LA DÉMOCRATIE

Me Mwamba Mushikonke Mwamus visite le bâtiment attribué au CNDH

L'état des lieux réalisé sur place permet d'accélérer le processus d'occupation de ses nouveaux bureaux et d'ouverture d'autres perspectives dans le cadre de la mission de cette commission.

Après sa notification par le ministère des Infrastructures, Travaux publics et Réaménagement (ITPR), le président de la Commission nationale des droits de l'homme de la République démocratique du Congo (CNDH-RDC), Me Mwamba Mushikonke Mwamus, a visité, le 21 janvier 2020, le bâtiment situé sur le boulevard du 30 Juin, attribué à cette institution. Cette visite du président de cette institution d'appui à la démocratie, accompagné d'autres membres, de ses collaborateurs, d'un représentant du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) ainsi que des officiers de police judiciaire, a permis à Me Mwamba Mushikonke Mwamus de faire un état des lieux.

Cette descente sur le terrain était également une occasion pour le président de la CNDH-RDC d'informer les actuels occupants de ce bâtiment que cette commission, qui a déjà entre les mains l'arrêté lui attribuant cet immeuble, était prête voire pressée à venir

prendre possession de son nouveau siège.

Ces actuels occupants, a-t-on souligné, ont notamment certains projets du ministère de l'Agriculture. Visiblement désespérés, les responsables de ces dits projets ne savent plus à quels saints se vouer. Ils espèrent encore pouvoir y demeurer et empêcher, de ce fait, à la CNDH d'y loger.

Un service de l'Etat dans un bâtiment de l'Etat

Il est, en effet, rappelé qu'après plusieurs années passées comme locataire, la CNDH-RDC a été, enfin, doté d'un bâtiment propre à elle. Le président de cette institution citoyenne d'appui à la démocratie, Me Mwamba Mushikonke Mwamus, a été notifié depuis le 18 janvier 2020, sur la signature, par le vice-Premier ministre, ministre chargé des Infrastructures et Travaux publics, d'un arrêté attribuant à la CNDH le bâtiment devant abriter son siège.

Mais c'était depuis le 13 janvier que les membres, cadres et agents de cette commission ont appris, à travers les réseaux sociaux, la nouvelle de la signature de cet arrêté attribuant à la CNDH le bâtiment situé sur le croisement de l'avenue Batetela et le boulevard du 30 Juin, jadis occupé par le ministère de l'Agriculture.



Le président de la CNDH devant le personnel de cette institution/DR

Réconforté par cette nouvelle, le président de la CNDH a officiellement informé, le 20 janvier, tous les cadres et agents de cette structure de cette nouvelle qui vient couronner une démarche de plusieurs années menées par les membres de cette institution chargée de la promotion et de la protection des droits de l'homme en RDC.

L'obtention de cet arrêté ouvre donc la voie à l'installation officielle

de la CNDH dans son nouveau siège. Et l'état des lieux réalisé par le président Mwamba Mushikonke Mwamus et la division unique des ITPR permet d'accélérer ce processus qui devra ouvrir d'autres perspectives à la CNDH dans le cadre de la réalisation de la mission que le législateur lui a confiée. Il est rappelé que la haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme (HCUHDH) visitera Kinshasa le 25 janvier. Pendant

son séjour dans la capitale congolaise, elle rencontrera en premier les membres de la CNDH-RDC dans leur nouveau siège. Il est également prévu, à cette occasion, de remettre symboliquement le don du HCNUDH à la CNDH-RDC, constitué des motos, chaises des bureaux, tables, ordinateurs, caméras et autres fournitures.

Lucien Dianzenza

ENJEUX POLITIQUES

Controverse sur les récentes déclarations du président Tshisekedi

Des personnalités politiques ont dénoncé toute tentative de dissoudre l'Assemblée nationale.

Après avoir brandi la menace d'une éventuelle remise en cause des résultats des élections sénatoriales, l'an passé, et fustigé les conditions des élections des sénateurs, le président de la République a récemment évoqué la possibilité de la dissolution de l'Assemblée nationale. Cette déclaration qui continue à alimenter la chronique en République démocratique du Congo suscite un autre débat sur la capacité réelle du pouvoir en place à organiser des élections législatives anticipées dans les six mois à venir, en cas de dissolution, alors que l'opinion attend la tenue des élections locales depuis 2006.

De part et d'autres, la controverse ne cesse de gagner du terrain par médias interposés. Pour cause, la question aurait été soulevée lors des échanges entre le chef de l'Etat, les présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale, le 13 janvier. Cela explique la vive réaction de la présidente de l'Assemblée nationale, Jeannine Mabunda, lors de sa récente sortie médiatique. Notons que les deux chambres du Parlement sont à coloration Front commun pour le Congo (FCC) et donc que leurs principaux animateurs sont issus de la même formation politique.

Des analystes estiment que la matérialisation de la déclaration du chef de l'Etat est soumise à plusieurs contraintes d'ordre politique, juridique et financière. Sur un plan purement politique, la dissolution de l'Assemblée nationale marquera la fin de la cohabitation avec le FCC dont les conséquences seront immédiatement ressenties au Sénat et, sur-

tout, au sein du gouvernement, sans oublier les Assemblées provinciales. L'ensemble du système politique congolais pourrait en être ébranlé. Il va donc falloir réfléchir sur les moyens d'éviter une nouvelle crise politique qui anéantirait les efforts fournis sur les fronts social et sécuritaire.

D'un point de vue juridique, note-t-on, il sera important de remporter la bataille juridique que suscite déjà la déclaration du chef de l'Etat. Faute de quoi, le pays risque de reculer de plusieurs décennies pour retomber dans les travers qui ont causé sa déchéance autrefois. Le juridisme qui va élire domicile au pays ne fera que mettre l'eau aux moulins des camps politiques opposés au point de reléguer au second plan des aspects non moins essentiels.

Le défi financier consistera à réunir près d'un demi-million de dollars américains en un temps record (moins de six mois) pour organiser les élections législatives de manière anticipée. Un défi qui s'avère difficile à relever au regard des priorités du pays et, surtout, des attentes des uns et des autres quant à la poursuite du processus électoral. Sauf si les finances sont mobilisées et que des directives sont clairement données à la Commission électorale nationale indépendante pour des scrutins combinés législatives-locales. Pour l'heure, la voie du dialogue semble être privilégiée par les acteurs politiques de la coalition au pouvoir pour autant que rien ne permet de garantir que la dissolution de l'Assemblée nationale est la solution idéale au blocage constaté au sein du gouvernement.

Jeannot Kayuba

ÉNERGIE

Signature d'un protocole d'accord pour fournir de l'électricité à 10 millions de Congolais

Bboxx LTD, un service public de nouvelle génération, est une entreprise britannique qui fabrique, distribue et finance des systèmes solaires décentralisés dans les pays en développement, a signé un partenariat avec le gouvernement congolais en vue de fournir de l'électricité à faible coût, fiable et propre à dix millions de Congolais d'ici 2024.

L'accord a été signé, le mardi 21 janvier, lors de l'Africa Investment Summit à Londres par Eustache Muhanzi Mubembe, ministre des Ressources hydrauliques et de l'Électricité de la RDC et le cofondateur et directeur de l'exploitation de Bboxx, Laurent Van Houcke. Le protocole d'accord s'appuie sur les travaux en cours de Bboxx dans le pays où il a déjà fourni à deux cent mille personnes un accès à l'électricité, indique-t-on.

Reconnaissant que l'infrastructure de réseau traditionnelle n'est pas une solution viable dans les zones rurales et périurbaines de la RDC, le président Félix Tshisekedi a déclaré : « Avec la population croissante de la RDC, de nouvelles connexions au réseau sont nécessaires chaque année pour maintenir le taux d'électrification constant. Mon ambition est d'utiliser des solutions d'énergie décentralisée et renouvelable comme base pour améliorer le taux d'électrification

du pays de 9% à 30% pendant ma présidence. »

Mansoor Hamayun, PDG et cofondateur, Bboxx a commenté : « Il est très encourageant de voir la vision ambitieuse de la RDC d'utiliser les dernières technologies pour améliorer l'accès à l'énergie du pays et stimuler le développement économique. Bboxx a déjà eu un impact tangible dans le pays et nous sommes impatients de renforcer notre partenariat avec le gouvernement pour continuer à transformer plus de vies. Cet accord sera la clé pour libérer le potentiel des communautés mal desservies et assurer un impact socio-économique réussi sur la population congolaise. »

L'accès à l'électricité, explique Bboxx, va déclencher une croissance économique plus large en RDC, tout en contribuant à faire avancer les objectifs de développement durable des Nations unies. La fourniture d'une énergie fiable et abordable (ODD 7), fait savoir l'entreprise, entraînera la création d'environ cent mille emplois et favorisera une croissance économique durable et inclusive (ODD 8), ainsi que la production d'environ quatre millions de tonnes d'émissions de CO2 pour lutter contre le changement climatique (ODD 13).

Patrick Ndongidi

JUSTICE

Moïse Mbiye poursuivi pour viol

La plainte déposée par son ex-copine, Eliane Bafeno, serait déjà passée en instruction pré-juridictionnelle au parquet de grande instance de Gombe depuis le mardi 21 janvier.

Le musicien et pasteur responsable de l'église Cité Bethel, Moïse Mbiye, est traduit en justice pour viol présumé ainsi que d'autres infractions. L'affaire, qui a comme soubassement la plainte déposée par son ex-copine Eliane Bafeno, serait déjà passée en instruction pré-juridictionnelle au parquet de grande instance de Kinshasa/Gombe depuis le mardi 21 janvier. « On a déposé une plainte contre le pasteur Moïse Mbiye pour viol », a sommairement déclaré un des avocats d'Eliane Bafeno Kitoko à la presse.

Selon radiookapi.net, en effet, Eliane Bafeno accuse Moïse Mbiye de viol présumé, de menace de mort, d'avortement et d'atteinte à la vie et aux bonnes mœurs. La source précise que la même plaignante avait déposé deux plaintes de même nature auprès de deux parquets de la Gombe : le parquet de grande instance et le parquet général près la Cour d'appel. Mais, explique-t-elle, selon le



Le pasteur Moïse Mbiye DR.

principe d'antériorité, le parquet de grande instance de la Gombe, saisi depuis le 15 janvier, instruit la plainte reçue en premier lieu.

La radio onusienne affirme également que les avocats de la victime présumée ont été entendus par le magistrat instructeur du dossier, avant de les confronter à ceux de l'accusé et de décider de la fixation d'un éventuel procès devant le tribunal, au terme des enquêtes judiciaires ouvertes.

L'instruction étant secrète, rien ne filtre de ce qui se dit sur ce dossier. Mais l'on sait que des images obscènes de la plaignante concernant les relations amoureuses qu'elle aurait eues avec le pasteur de la Cité Bethel circulent, depuis plusieurs jours, sur les réseaux sociaux. A tous ceux avec qui il a eu à parler, l'accusé nie les faits. Et c'est la même version qui aurait été portée par ses avocats. Mais, officiellement, le pasteur accusé n'a pas encore donné sa

position.

Les menaces se concrétisent

Il est révélé que sur un compte Twitter portant le nom de la jeune femme (pas encore authentifié), Eliane Bafeno avait aussi annoncé la nouvelle de cette démarche judiciaire. « J'ai portée officiellement plainte aujourd'hui au parquet de Grande instance de la Gombe, contre M. Moïse Mbiye. Si réellement nous sommes dans un État de droit, que la justice fasse son travail sans complaisance. Tel est pris qui croyait prendre. Je ne me tairais jamais », est-il écrit.

Le site de Digital Congo affirme, quant à lui, que c'est depuis plus d'une semaine que cette affaire de liaison amoureuse entre le pasteur et la figurante dans un clip d'une de ses chansons a été révélée par la jeune femme elle-même sur son compte Instagram. « Affirmant être en liaison amoureuse depuis "17, 18 ans" avec le pasteur Moïse Mbiye. Mais ses révélations seront éclaboussées par une vidéo d'elle-même nue qui a émergé sur internet la semaine dernière. Pour Eliane, il y a l'ombre d'aucun doute. C'est toujours le pasteur qui est derrière la divulgation de cette

vidéo », a expliqué ce média.

En réaction, la victime aurait demandé à « son bourreau » s'il était finalement décidé à divulguer cette vidéo faite pour lui. « Tu t'es décidé de publier la vidéo dont tu me demandais de faire pour toi ? », se serait-elle demandée, avant de promettre de s'en référer à la justice.

Moïse Mbiye sort du pays Média Congo révèle, pour sa part, qu'alors que cette plainte a été déposée depuis le 18 janvier 2020, le pasteur de l'église Cité Bethel, se serait envolé depuis dimanche 19 janvier 2020 pour Londres, par l'aéroport international de N'Djili. « Difficile d'affirmer si le pasteur a pris l'option de se soustraire à la justice, ou il s'agit d'un simple déplacement pour regagner Kinshasa par la suite en vue de faire éclater la vérité », note ce média, qui note, par ailleurs que les « Anciens » de cette église souhaiteraient que Moïse Mbiye se prononce pour donner sa version des faits. Car, note MédiaCongo, ce scandale ternit son image, celle de l'église, et risque de compromettre son avenir spirituel.

Lucien Dianzenza

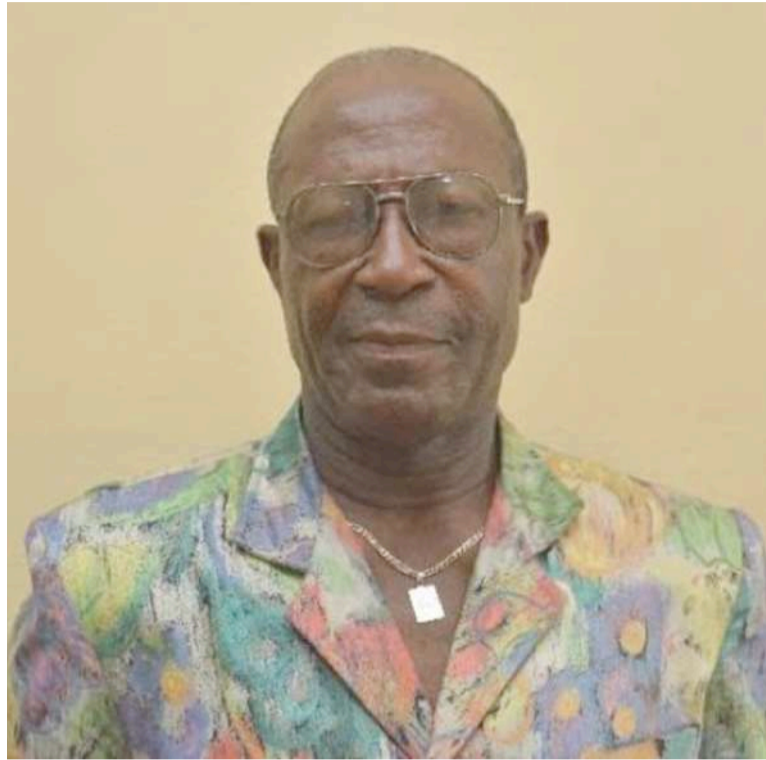
DISPARITION

L'icône de la presse sportive congolaise, Francois Siki s'en est allée

On ne pourra plus lire ses chroniques et informations sportives dans l'Agence congolaise de presse. Siki Ntetani s'est éteint le lundi 20 janvier à Kinshasa.

L'information a circulé comme une trainée de poudre le lundi 20 janvier dans la soirée à travers les réseaux sociaux. Malade depuis quelque temps, le doyen de la presse sportive de la République démocratique du Congo, François Siki Ntetani Mbemba, « *Vieux Siki* », « *Papa Frank* », vient de rendre l'âme à la clinique Ngaliema à Kinshasa. La consternation est plus que perceptible au sein de la corporation des journalistes.

La perte est immense et des témoignages et hommages affluent à la mesure du personnage. C'est à croire que tout journaliste sportif de la



Siki Ntetani Mbemba

capitale a un lien personnel avec l'illustre disparu. En effet, il a été très proche des journalistes, surtout les jeunes qui arrivaient dans le métier

à qui il prodiguait toujours de sages conseils pour le bien de leur carrière. « *Un homme honnête, correct, droit s'en va... un baobab de la presse sportive congolaise... vous faites du bon travail, vous êtes d'emblée son ami ! Il n'est pas dans des groupes, il n'appartient à aucun clan... Une bonne personne*

a tiré sa révérence », peut-on lire sur les réseaux sociaux. Ou encore, « *C'est une bibliothèque vivante du sport congolais, qui vient de brûler* », « *Un monument de la presse écrite dans le secteur de sport vient de s'écrouler* », etc.

Né le 11 mai 1948 à Kinshasa, François Siki Ntetani obtient son diplôme d'Etat en 1969 dans la filière de biologie-chimie et entreprend des études universitaires à la Faculté des sciences à Lovanium actuel Université de Kinshasa (Unikin). Mais ses talents et son penchant pour le journalisme le conduisent à animer l'hebdomadaire « *Masano* » de 1972 à 1973. Ensuite, il va prêter comme secrétaire de rédaction au quotidien « *Salongo* » pendant quatre ans, de 1973 à 1977. Il fait office de rédacteur en chef du journal « *Ye* » jusqu'en 1981. Pendant quatre mois, il est le chargé de presse du groupe 1-2-3 de Luambo Makiadi leader du groupe musical OK Jazz.

C'est en 1982 que François

Siki Ntetani intègre l'Agence Zaire presse, l'actuelle Agence congolaise de presse comme rédacteur principal premier échelon, affecté au desk sports. Travailleur, méticuleux, très professionnel, il fait sa carrière dans le sport, particulièrement le football qui le passionne. Il couvre les grands événements sportifs nationaux et internationaux. François Siki a aussi été chef du desk sport du quotidien "Le Phare". Analyste des faits sportifs très sollicité dans les médias (Radio Okapi, etc.) pour son background impressionnant, il a occupé, jusqu'à sa mort, le poste de premier vice-président de l'Association des journalistes sportifs du Congo et aussi du membre du comité suprême de l'Association sportive V.Club, son club de cœur. Il a même un ouvrage retraçant l'histoire de cette formation sportive. François Siki Ntetani Mbemba tire sa révérence à 72 ans.

Martin Engimo

« Un monument de la presse écrite dans le secteur de sport vient de s'écrouler »

SANTÉ PUBLIQUE

Modification de stratégie contre la rougeole en RDC

C'est dans le contexte de la plus grande épidémie de rougeole au monde que la République démocratique du Congo (RDC) a modifié sa stratégie.

Le bilan des décès dus à l'épidémie de rougeole en RDC a atteint six mille la semaine dernière. Le gouvernement et ses partenaires internationaux de la santé ont appelé à un recadrage de la réponse, notamment en élargissant la campagne de vaccination incluant les enfants plus âgés. Depuis 2019, environ 310 000 cas suspects de rougeole ont été signalés à travers le pays, par Médecins sans frontières (MSF). Il s'agit de la plus grande épidémie en RDC depuis des décennies, avec un taux de mortalité plus élevé que les années précédentes.

Une épidémie à son paroxysme dans le monde

La rougeole est la pire épidémie actuellement dans le monde, avec une augmentation sans précédent. Mais cette épidémie - très contagieuse - a été éclip-

sée par la crise d'Ebola, cela veut dire moins de ressources disponibles pour l'épidémie de rougeole, selon le Dr Vincent Sodjinou, responsable des incidents de rougeole en RDC pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La crise d'Ebola dans le pays a fait plus de 2 200 morts. Et plus de 3 700 cas de rougeole ont été signalés dans les zones de transmission active d'Ebola, un défi pour les agents

"Ce nouveau plan a pris en compte les enseignements tirés du plan précédent",

de santé face aux patients atteints d'Ebola et de rougeole, les deux présentant des symptômes similaires. Alors que l'épidémie de rougeole fait rage, le gouvernement de la RDC et les

partenaires mondiaux de la santé réexaminent leur approche et ont approuvé un nouveau plan de réponse pour les six prochains mois, qui vise à mettre fin à l'épidémie. "Ce nouveau plan a pris en compte les enseignements tirés du plan précédent", a déclaré Dr Vincent Sodjinou.

Des faiblesses face à l'épidémie

Certaines des faiblesses de la réponse aux niveaux national et provincial comprennent une mobilisation inadéquate des ressources, les limites de la campagne de vaccination pour n'inclure que les enfants de moins de 5 ans, le positionnement tardif des vaccins, la faible intégration des interventions nutritionnelles dans la réponse, la faible implication de la communauté et les chefs religieux, ainsi que la faible surveillance dans certaines régions, a déclaré le Dr Xavier Crespin, chef de la santé à l'Unicef en RDC. En 2018, la couverture vaccinale de routine contre la rougeole en

RDC n'était que de 57%. Selon MSF, certaines des raisons qui expliquent les faibles niveaux de vaccination de la rougeole comprennent les pénuries de vaccin, le manque d'accès aux centres de santé, la nécessité de garder le vaccin au froid pour une efficacité maximale, ce qui est difficile dans les zones rurales.

Dans les zones touchées par Ebola, la capacité limitée des agents de santé a entraîné une baisse des vaccinations contre la rougeole. De plus, il faut rassurer que les lieux de vaccination n'ont pas conduit à une transmission d'Ebola. En juillet dernier, la première campagne de vaccination contre la rougeole a été lancée dans une zone de transmission active d'Ebola. Une poursuite de la campagne de vaccination salubre. En 2019, dix-huit millions d'enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés contre la rougeole. Les intervenants plaident pour la poursuite de la campagne

"pour immuniser contre la rougeole après la première dose"

de vaccination allant jusqu'aux enfants de 14 ans. Dr Vincent Sodjinou plaide également pour la deuxième dose recommandée mais "pour immuniser contre la rougeole après la première dose", son déploiement national, le renforcement de l'engagement communautaire, une nouvelle stratégie de communication... La mise en œuvre de ce nouveau plan demande une augmentation de quarante millions de dollars. La rougeole est particulièrement mortelle pour les enfants souffrant de malnutrition.

Noël Ndong

MONDIAL QATAR 2022

La RDC partage le groupe avec Madagascar, Bénin et Tanzanie

Les Léopards affronteront les Ecureuils du Bénin, les Barea de Madagascar et le Taifa Stars de la Tanzanie en phase des groupes des éliminatoires de la Coupe du monde de football Qatar 2022.

Après la répartition des pays dans différents chapeaux, la Fifa a procédé, via les confédérations, au tirage au sort pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2022 prévue au Qatar. La Confédération africaine de football (CAF) a donc procédé, le mardi 21 janvier, au Caire en Egypte au tirage au sort pour la zone Afrique. La République démocratique du Congo (RDC), placée dans le premier chapeau composé du top 10 des pays sur le continent, se retrouve dans le groupe J, étant en fait tête de série devant le Bénin (84e rang mondial), Madagascar (91e rang mondial) et la Tanzanie (134e rang mondial).

Mais chaque pays viendra pour prendre la première et unique place qualificative pour le tour suivant. On rappelle illico que les Barea de Madagascar avaient barré la route des quarts de finale aux Léopards de la RDC



à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Egypte 2019, aux tirs au but après un nul de deux buts partout à la fin du temps réglementaire. Le Bénin sera aussi un adversaire sérieux pour la RDC. A la CAN 2019, les Ecureuils béninois ont réussi à s'extirper de la phase des poules après avoir éliminé les Lions d'Atlas du Maroc, mais battus en quarts de finale par les Lions de la Teranga du Sénégal finalistes malheureux

face aux Fennecs d'Algérie. Enfin, le dernier adversaire du groupe, la Tanzanie sera à prendre très au sérieux par le staff technique des Léopards conduits par le sélectionneur Christian N'sengi Biembe. L'équipe tanzanienne dispose d'une arme non négligeable, le buteur Mbwana Ali Samatha, ancien joueur du TP Mazembe transféré en ce mercato d'hiver de Genk en Belgique à Aston Villa en Premier League an-

glaise considérée actuellement comme le meilleur championnat au monde. Les Léopards devront être prêts à chaque match qui se jouera comme une finale, aussi à domicile que chez l'adversaire. Plusieurs jeunes binationaux sont entrés de se révéler au public en Europe, et d'autres manifestent leur désir de porter le maillot des Léopards de la RDC. Christian N'sengi aura du temps pour jauger chaque joueur avant de l'appeler en sélection, avec

l'ambition ultime de se qualifier pour la Coupe du monde.

L'on note que les deux premières journées des éliminatoires se jouent en octobre et novembre 2020. La troisième et quatrième journées auront lieu en mars 2021. La cinquième et la sixième journées sont prévues pour septembre et octobre 2021. Les premiers de dix groupes des éliminatoires se qualifieront pour des matchs de barrages. Et les cinq vainqueurs de barrages obtiendront de facto leur ticket pour le Qatar où le Mondial se déroulera pour la première fois de l'histoire du 21 novembre au 18 décembre 2022, et non en été (juin et juillet) comme cela a été le cas depuis toujours. Les contraintes climatiques ont obligé la Fifa à modifier son calendrier et plusieurs dates du reste ont été bougées. La CAF, pour sa part, a été amenée à ramener l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations en janvier et février. Ce sera le cas pour la CAN 2021 pour éviter la saison pluvieuse en juin et juillet au Cameroun.

Martin Engimo

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE









L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (M'pila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ECONOMIE BLEUE

Une priorité à la lutte contre la piraterie et la pêche illicite

À l'ère de la diversification de leurs sources de financement, les pays africains cherchent de nouvelles alternatives, fortes et résilientes. «L'économie bleue» est considérée comme l'une de ces alternatives.

À l'échelle mondiale, l'économie maritime occupe une place prépondérante, grâce aux richesses que contiennent les océans, les mers et les cours d'eau qui procurent des milliers de milliards de dollars de biens et de services, tout en générant des millions d'emplois. La FAO estime, par exemple, que le poisson apporte à 4,2 milliards d'individus plus de 15 % des protéines animales qu'ils consomment; et 90% des marchandises du commerce mondial sont transportées par voie maritime.

Selon un rapport de la CEA, estimant qu'en 2010 les activités liées à la mer ont rapporté 1500 milliards d'euros, un chiffre qui pourrait atteindre 2500 milliards de dollars en 2020. L'Afrique est particulièrement bien placée pour bénéficier des retombées positives de l'économie bleue. Trente-huit des cinquante-quatre pays africains sont des États côtiers.

Sur le continent, ce sont principalement les activités de transport et de pêche qui alimentent l'économie bleue. On



estime que 90% des importations et exportations africaines transitent par la mer. L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus poissonneuses du monde. Les poissons de mer et d'eau douce sont un apport vital à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de plus de 200 millions d'Africains, tandis que la pêche fournit un revenu à plus de dix millions d'entre eux. Mais ces secteurs, sources d'importantes devises pour les États africains, font face à des obstacles qui les

empêchent d'atteindre leur plein potentiel. La pêche illégale, premier obstacle pour l'économie bleue africaine.

Selon la FAO, le secteur de la pêche a généré en 2011 une valeur ajoutée de plus de 24 milliards \$ soit 1,26% du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des pays africains. Pourtant, de nombreux rapports semblent démontrer que ce chiffre est loin du potentiel du secteur, notamment en raison de la pêche illégale. À l'échelle mondiale, ce phé-

nomène toucherait un cinquième des prises halieutiques globales. D'après les experts, l'Afrique de l'Ouest, l'une des régions les plus poissonneuses du monde, est également l'une des plus touchées par le phénomène. Un rapport de l'Overseas development institute estime que les ressources halieutiques côtières de l'Afrique de l'Ouest sont exploitées bien au-delà des limites de l'utilisation durable en partie à cause de la pêche illégale.

Plus de 50% des ressources

halieutiques de la zone côtière allant du Sénégal au Nigeria ont déjà été surexploitées et on estime que la pêche illégale représente entre un tiers et la moitié des prises régionales totales. Selon l'Africa Progress Panel, la pêche illégale fait perdre à l'Afrique de l'Ouest 1,3 milliard de dollars par an. De plus, ce chiffre varie considérablement selon les économies de la région. Cette pêche illégale est généralement attribuée aux navires étrangers. 360 000 nouveaux emplois pourraient être créés dans les industries locales de la pêche et de la transformation en Afrique de l'Ouest si les méthodes de pêches utilisées dans la région (généralement illégales) laissaient place à une gestion durable des ressources halieutiques. De plus, ces activités pourraient s'avérer préjudiciables pour la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui prend également en compte les échanges maritimes entre les pays africains.

Noël Ndong

SOMMET AFRIQUE-ROYAUME-UNI

Vingt-sept contrats conclus entre les participants

Plus de 8,4 milliards de dollars d'accords ont été conclus entre les entreprises britanniques et les pays africains, au cours du sommet Afrique-Royaume-Uni qui se tient du 20 au 23 dans la capitale britannique.

Dans un communiqué en date du 21 janvier, le gouvernement britannique a indiqué que ces accords couvrent divers secteurs, notamment les infrastructures, l'énergie, la vente au détail et la technologie. Ils visent à « réaliser des investissements de haute qualité, créer des emplois et stimuler la croissance au Royaume-Uni et en Afrique ».

À titre d'exemple, la société britannique Aggreko a conclu un contrat de plus de 104 millions de dollars pour la fourniture d'énergie en Côte d'Ivoire. Plus de 218 millions de dollars seront investis par la société Diageo pour amé-

liorer la durabilité des brasseries au Kenya et en Afrique de l'Est alors que l'entreprise Contracta Construction UK va moderniser à Kumasi, au Ghana, un hôpital

universitaire et un aéroport pour un coût total de plus de 209,5 millions de dollars. « L'Afrique représente une énorme opportunité pour les entreprises britanniques. Il est donc formidable d'en autant ouvrir la voie au commerce et à l'investissement dans la région aujourd'hui pour stimuler la croissance, créer des emplois et renforcer les infrastructures vitales », a à cet effet indiqué Liz Truss, secrétaire d'Etat britannique au développement international. Et d'ajouter : « les accords annoncés montrent l'énorme potentiel du commerce entre le

des possibilités de commerce et d'investissement, aujourd'hui et à l'avenir ».

Au cours de cette première grand-messe sur les investissements, le Premier ministre Boris Johnson a plaidé pour que son pays devienne le « partenaire d'investissement de choix » pour les pays du continent africain.

Pour justifier ce choix, le chef de file du gouvernement du Royaume-Uni est revenu sur l'expertise et l'innovation britanniques, uniques dans les domaines de la technologie, de la croissance propre, des infrastructures et des finances qui peuvent répondre à la demande du continent en matière de croissance durable.

Organisé par la primature, ce sommet d'envergure réunit vingt-et-un pays africains et des entreprises britanniques et africaines. Cependant, le Premier ministre devrait rencontrer les seize dirigeants africains présents au sommet, notamment Al-Sissi, Kenyatta, Buhari, Akufo-Addo, et Kagame du Rwanda, ainsi que des chefs d'entreprise, comme le PDG de Standard Bank, Gert Vogel, et le PDG d'Investec, Hendrik Du Toit.

Josiane Mambou Loukoula

CÉMAC

Tahir Hamid Nguilin missionné pour mobiliser des fonds

Le ministre tchadien des Finances et du Budget, Tahir Hamid Nguilin, président en exercice du comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale, était à la tête d'une délégation qui a eu des séances de travail successivement en France, en Arabie Saoudite et aux Emirats arabes unis.

À Paris, Tahir Hamid Nguilin s'est entretenu avec le directeur général de l'Agence française de développement, à Jeddah avec le président de la Banque islamique de développement, et à Dubaï, avec le président du groupe The Private Office du Sheikh Ahmed Dalmook Al Maktoum ainsi que le PDG de Millenium Finance Corporation et Dubai Port World.

Cette mission était conforme aux recommandations du sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) tenu à Yaoundé en novembre 2019 qui avait approuvé douze projets intégrateurs prioritaires. Les projets concernent la construction du Corridor Brazzaville-Ouesso-Bangui-Ndjamen (Congo/RCA/Tchad), la construction de la route Mbai-koro-Bendja-Bekoninga frontière RCA (Tchad/RCA), l'interconnexion des réseaux électriques (Cameroun-Tchad) et l'interconnexion de tous les pays de la Cémac par fibre optique. Les chefs d'Etat ont prescrit au comité de pilotage du programme des réformes économiques et financières de la Cémac de mobiliser auprès des partenaires techniques et financiers les ressources nécessaires à la réalisation de ces projets.

N.Nd.

« L'Afrique représente une énorme opportunité pour les entreprises britanniques. Il est donc formidable d'en autant ouvrir la voie au commerce et à l'investissement dans la région aujourd'hui pour stimuler la croissance, créer des emplois et renforcer les infrastructures vitales »,

liorer la durabilité des brasseries au Kenya et en Afrique de l'Est alors que l'entreprise Contracta Construction UK va moderniser à Kumasi, au Ghana, un hôpital

Royaume-Uni et l'Afrique et les programmes que nous avons annoncés seront essentiels pour que les entreprises britanniques et africaines puissent tirer profit

CENTRAFRIQUE

François Bozizé échange avec le président Touadéra

Après plusieurs semaines d'attente, l'ancien président François Bozizé, revenu dans son pays en décembre dernier après six ans d'exil a finalement été reçu, le 21 janvier, par le chef de l'Etat centrafricain Faustin Archange Touadéra.

Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de ce tête-à-tête qui a duré près d'une heure. Néanmoins, plusieurs sujets ont été abordés, notamment la question de l'attribution du passeport de François Bozizé, rentré discrètement à Bangui le 15 décembre, selon Bertin Béa, secrétaire général du KNK, le parti de l'ancien chef de l'Etat.

Les deux personnalités ont également évoqué la régularisation de la situation de certains militaires proches de l'ancien président et exclus des rangs, ainsi que l'examen du projet de loi portant statut des anciens présidents.

Depuis son retour, François Bozizé réclamait sans succès un entretien avec le chef de l'Etat centrafricain. Toutefois, l'entretien avec le chef de l'Etat n'a pas répondu aux attentes de François Bozizé, a affirmé Bertin Béa. « Le format de la rencontre telle que nous l'avons souhaitée n'a pas été respecté. La rencontre devait se dérouler avec les deux présidents et les représentants de la Com-



François Bozizé *munauté des Etats de l'Afrique centrale et de l'Union africaine. C'est un tête-à-tête qui a été imposé* », a-t-il précisé.

François Bozizé est revenu dans le pays alors que se profile l'élection présidentielle prévue en décembre 2020, et pour laquelle les candidats doivent justifier d'un an de résidence dans le pays.

L'ancien président avait été renversé en 2013 par la Séléka, coalition de groupes rebelles, et contraint de fuir au Cameroun puis en Ouganda. Il avait dû céder sa place à Michel Djotodia, lui-même chassé du pouvoir quelques mois plus tard, alors que l'armée française intervenait dans le pays pour mettre un terme aux violences entre la Séléka et les milices anti-balaka.

Michel Djotodia est également rentré d'exil le 10 janvier, trois semaines après François Bozizé. Il avait été reçu dès sa descente de l'avion par le président Faustin Archange Touadéra. Un accueil mal perçu par les supporters de François Bozizé qui attendaient toujours de rencontrer le président de la République.

En République centrafricaine, même si les violences ont considérablement baissé depuis la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et les groupes armés, les exactions contre les civils et les affrontements entre milices se poursuivent toujours.

Yvette Reine Nzaba

RÉPONSE HUMANITAIRE

Bangui veut mobiliser 401 millions de dollars

La Centrafrique a besoin de 401 millions de dollars pour répondre à ses besoins humanitaires en 2020, a indiqué, dans un communiqué, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Ces fonds devraient servir à mettre en place le Plan de réponse humanitaire (PRH) 2020 du pays. Celui-ci vise à venir en aide à 1,6 million de personnes extrêmement vulnérables, exposées à l'insécurité et à l'insuffisance des ressources alimentaires.

En raison des violences liées à la présence de nombreux groupes armés qui se battent pour le contrôle des ressources minières du pays, la situation humanitaire de la Centrafrique s'est détériorée ces dernières années. D'après l'Organisation des Nations unies, le pays compte au total 2,6 millions de personnes ayant besoin d'assistance et de protection humanitaire (plus de la moitié de la population). Parmi elles, 1,7 million ont besoin d'une assistance immédiate pour survivre.

« Si l'assistance n'est pas fournie à grande échelle, la situation humanitaire déjà critique va se dégrader davantage en 2020 »,

« Si l'assistance n'est pas fournie à grande échelle, la situation humanitaire déjà critique va se dégrader davantage en 2020 », a, à cet effet, indiqué Denise Brown, coordonnatrice humanitaire en République centrafricaine, qui appelle les donateurs à poursuivre leurs efforts en faveur du pays.

En 2019, les besoins humanitaires de la Centrafrique se sont élevés à quatre cent trente millions de dollars. Trois cents millions de dollars ont été mobilisés pour le pays cette année-là ; ce qui a permis de venir en aide à 1,1 million de personnes sur un objectif de 1,7 million.

Josiane Mambou Loukoula

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
Ici il y a tout ce que vous voulez pour une expérience merveilleuse.

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE: Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

CRISE LIBYENNE

Le Conseil de sécurité exhorte les parties impliquées à finaliser le cessez-le-feu

L'ONU a appelé, le 21 janvier, les puissances étrangères engagées dans le conflit libyen et les deux principaux protagonistes à agir « dès que possible » afin de permettre une relance du processus politique visant à mettre un terme à la situation qui prévaut dans le pays.

Dans une déclaration rendue publique à l'issue d'une réunion sur les résultats du sommet tenu le 19 janvier à Berlin, les membres du Conseil de sécurité ont exhorté les parties libyennes « à s'engager de manière constructive dans la commission militaire conjointe dite 5+5 afin de conclure un accord de cessez-le-feu dès que possible ».

Le Conseil a insisté sur la nécessité de mettre au point cette commission, qui est un acquis du sommet de Berlin parce qu'elle doit se réunir prochainement. Formée de cinq officiers issus du camp du maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est libyen, et de cinq officiers représentant le gouvernement d'union (GNA) de Fayez al-Sarraj, basé à Tripoli (ouest) et reconnu par l'ONU, cette commission a une mission déterminée. Elle doit définir sur le terrain les mécanismes de mise

en œuvre d'un accord de cessez-le-feu devant succéder à la trêve observée par les deux parties depuis le 12 janvier.

Evoquant les résultats de la conférence de Berlin, les membres du Conseil de sécurité s'en sont félicités. En effet, à l'issue du sommet sur la Libye, tenu dans la capitale allemande, les principaux pays concernés par le conflit avaient promis de ne plus interférer dans les affaires libyennes et de respecter l'embar-

l'anonymat, le Conseil de sécurité devrait commencer à discuter d'un projet de résolution sur la Libye dans les jours à venir. En attendant la rencontre, la Russie plaide déjà pour que ce projet soit concentré sur les résultats du sommet de Berlin.

Une résolution réclamant une trêve jamais adoptée à l'ONU

Le Conseil de sécurité appelle maintenant les parties libyennes à finaliser le cessez-le-feu alors

montrée incapable de parvenir à une résolution réclamant une trêve et un retour à un processus politique.

L'actuel homme fort de la Cyrénaïque est soutenu par la Russie, les Emirats Arabes Unis et l'Égypte. Quant à Fayez al-Sarraj, il bénéficie du soutien de la Turquie et du Qatar.

Pour le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui s'exprimait à l'issue de la réunion du Conseil de sécurité, la réunion de Berlin a été un « début » assez concluant. « Il y a encore un long chemin à parcourir. Nous avons une trêve. Une trêve qui subit des violations mais pas de larges violations, elles sont localisées jusqu'à présent », a-t-il déclaré.

Jerry Matthews Matjila, ambassadeur de l'Afrique du Sud a dit, de son côté, espéré que l'Afrique, « marginalisée » jusqu'à présent,

allait être associée dans le processus international qui s'engage pour résoudre la crise libyenne.

Plusieurs pays africains se sont plaints ces dernières semaines d'avoir été tenus à l'écart du processus dit de Berlin. En 2019, l'Union africaine avait réclamé que l'émissaire en Libye ait la double casquette ONU et UA, mais cette idée a été jusqu'à présent rejetée par les Occidentaux. Par ailleurs, l'Algérie qui partage près de mille kilomètres de frontière avec la Libye multiplie les consultations pour tenter de contribuer à une solution politique. Après le Premier ministre italien Giuseppe Conte, et les chefs de la diplomatie turque, égyptienne italienne, française, Jean-Yves Le Drian, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, est attendu le 26 janvier à Alger pour une visite de deux jours.

Nestor N'Gampoula

«..S'engager de manière constructive dans la commission militaire conjointe dite 5+5 afin de conclure un accord de cessez-le-feu dès que possible ».

go sur les armes imposé depuis 2011 pour la Libye et jusqu'ici allègrement violé.

Selon un diplomate qui a requis

que depuis l'offensive militaire déclenchée le 4 avril par le maréchal Khalifa Haftar pour s'emparer de Tripoli, l'institution s'est

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 20 AU 26 JANVIER

MARDI 21 JANVIER
18H30 CINE-CLUB : TURBULENCES

MERCREDI 22 JANVIER
15H00 DEBAT D'IDEES : CITE ET CITOYENNETE
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : FOX N3G4

JEUDI 23 JANVIER
15H00 EMISSION : ÇA C'EST BRAZZA

VENREDI 24 JANVIER
19H00 THEATRE : BYE BYE LA BETE PAR LA COMPAGNIE THEATRE DES SANS VOIX

SAMEDI 25 JANVIER
10H00 PATRIMOINE : CEREMONIE DE REMISE DE PRIX DU CONCOURS DU JEUNE HISTORIEN BRAZZAVILLOIS
10H00 ANIMATION : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS ET L'HEURE DU CONTE)
10H00 ANIMATION : 2^E EDITION DU TOURNOI DE SCRABBLE

DIMANCHE 26 JANVIER
17H30 DIMANCHE A LA CAFET' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

REMISE DE PRIX CONCOURS DU JEUNE HISTORIEN BRAZZAVILLOIS

SAMEDI 25 JANVIER 10H00

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

SAHEL

Paris promet d'envoyer des renforts supplémentaires

L'annonce a été faite le 22 janvier par le chef d'état-major français des armées, François Lecointre. Ces soldats rejoindront ceux de l'opération Barkhane, déployés pour sécuriser la région.

La force antidjihadiste Barkhane va recevoir des « moyens supplémentaires » en sus des 220 soldats déjà récemment envoyés en renfort, pour tenter d'enrayer la spirale des violences, a indiqué le général François Lecointre. Le premier renfort était composé de soldats qui étaient en mission de courte durée en Côte d'Ivoire. Hormis ce récent envoi, la France prévoit « l'engagement de moyens supplémentaires dont je vais présenter le profil et la composition au président de la République dans les jours qui viennent », a souligné le haut gradé de l'armée française, lors d'une rencontre avec l'Association des journalistes de défense (AJD).

« Nous allons accentuer nos efforts dans la zone du Liptako-Gourma, dans la zone des trois frontières (entre Mali, Burkina Faso et Niger, nldr), en y concentrant des moyens supplémentaires », a fait savoir François Lecointre. « Aujourd'hui, dans cette zone extrêmement vaste, les moyens qui sont mis à disposition de l'opération Barkhane ne sont pas suffisants pour qu'on puisse avoir des soldats déployés H24, 7 jours sur 7 », a-t-il relevé.

S'agissant des nouveaux renforts qui vont être déployés sur le terrain, le chef militaire a dit qu'ils seront accompagnés de « moyens logistiques et de renseignements supplémentaires ». Et des sources proches du dossier indiquent que des annonces devraient avoir lieu à ce sujet le 29 janvier. La force Barkhane dépasse actuellement les 4500 militaires qu'elle disposait au Sahel. Ce nombre a été rehaussé après l'annonce de premiers renforts par le président Emmanuel Macron au sommet de Pau début janvier.

Les troupes françaises et la force conjointe du G5 Sahel (Niger, Mali, Burkina Faso, Mauritanie, Tchad) vont focaliser leurs actions sur la zone des trois frontières, sanctuaire du groupe Etat islamique au Grand Sahara (EIGS) où se sont concentrées les attaques meurtrières des djihadistes ces derniers mois.

« Nous souhaitons engager les Européens » via un groupement de forces spéciales baptisé Takuba, destiné à accompagner les forces locales au combat, a dit le chef d'état-major français, ajoutant que cette force, qui sera déployée cet été, sera « pleinement opérationnelle à partir de l'automne ».

« Sur le plan tactique, voilà ce qui nous fait espérer qu'on va obtenir une bascule », a-t-il estimé tout en évoquant « un engagement long ». « Je ne pense pas, malgré cette inflexion, que nous allons à la fin de l'année pouvoir crier victoire », a conclu François Lecointre.

N.N'G.

BRÈVES

Athènes : la Grèce menace d'opposer son veto à un accord avec la Libye

Le Premier ministre grec, Kyriakos Mitsotakis, est contrarié. Il critique la décision de l'Allemagne de ne pas inviter la Grèce à un sommet organisé à Berlin, le 19 janvier, à propos de la crise libyenne. Il a averti que si le protocole d'accord (MoU) entre la Turquie et la Libye concernant les zones maritimes n'était pas révoqué, la Grèce rejeterait toute solution proposée pour résoudre la crise en Libye, et opposerait son veto aux décisions en lien avec ce sujet au Conseil de l'UE et au Conseil des affaires étrangères. Ce protocole entre les deux parties a déjà été critiqué par la France, qui a réitéré son opposition.

Nomination de la première présidente grecque.

Le Premier ministre, Kyriakos Mitsotakis, a nommé la juge Ekaterini Sakellariopoulou au poste de présidente de la République hellénique. Elle est la première femme à occuper cette fonction.

Lisbonne : le Portugal veut plus d'immigrants pour compenser une natalité faible

Trop de retraités, pas assez d'enfants : le nombre de ressortissants étrangers vivant au Portugal l'année dernière a dépassé la barre des 500 000 pour la première fois dans l'histoire du pays. Mais cela ne suffit pas à combler le déficit de la population. Le pays reste l'un des dix États membres de l'UE qui compte moins de 5 % de résidents étrangers. Mais surtout, il a vu sa population globale diminuer depuis 2010. Pour remédier à cette situation, le gouvernement socialiste veut attirer davantage de migrants pour compenser le taux de natalité relativement faible et le vieillissement de la population du pays. (Célia Paulo, Lusa)

Berlin : levée de boucliers en Allemagne contre la reconnaissance faciale

Le ministre allemand de l'Intérieur, Horst Seehofer, prévoit d'installer la reconnaissance faciale automatique dans 134 gares et 14 aéroports. Des voix s'élèvent pour demander l'interdiction de cette technologie de surveillance. Des groupes d'activistes, mais aussi des politiciens, comme les membres de Die Linke, sont sceptiques. Ils demandent purement et simplement l'interdiction complète et définitive de la reconnaissance automatique des visages en public par l'État.

Afrique de l'Ouest Franc CFA/Eco : querelle Cédéao

La mise en place annoncée fin décembre par le président ivoirien Alassane Ouattara d'un «eco-UEMOA», indexé sur l'euro et garanti par la France, est vue par les pays d'Afrique de l'Ouest hors zone CFA comme un parasitage de l'instauration de « l'eco-Cédéao », monnaie unique flexible que les États d'Afrique de l'Ouest ont prévu d'adopter en 2020. Pour les signataires de la ZMAO, l'eco annoncé par le président Ouattara n'est qu'un avatar du franc CFA, car il demeure adossé à l'euro, que son taux de change est garanti par la France et qu'il n'est pas flexible comme le stipulait les documents préparatoires présentés en juin à Abidjan.

Niamey/Terrorisme : les magistrats veulent la lumière sur le massacre de Chinagoder

Après l'attaque de la base de Chinagoder (Niger) qui a fait 89 morts parmi les soldats nigériens, des associations de la société civile ont manifesté le 17 janvier à Niamey, pour soutenir leurs forces de défense et de sécurité, demander le retrait de la présence militaire étrangère et l'ouverture d'une enquête sur les dernières attaques. Le Syndicat autonome des magistrats du Niger a demandé que le «ministère de la Justice saisisse le parquet du pôle judiciaire en matière de lutte anti-terroriste pour faire la lumière « sur le massacre de Chinagoder.

New York - ONU/75 ans : l'ONU fête ses 75 ans cette année

Alors que l'institution cherche à s'adapter en vieillissant, elle essaie de stimuler l'action mondiale. Dans son message du Nouvel An, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a qualifié les Objectifs de développement durable de «schéma directeur pour une mondialisation équitable» en lançant la «Décennie d'action». Il a demandé aux jeunes de maintenir la pression. António Guterres essaie d'attirer plus de jeunes vers l'institution et de s'adapter aux changements technologiques et géopolitiques dans la série « Nations unies: un point de basculement ».

Noël Ndong

FORUM DE DAVOS

La société civile soutient la réforme de la fiscalité internationale

Au forum économique mondial, ouvert le 21 janvier à Davos en Suisse, des acteurs de la société civile ont soutenu une véritable réforme de la fiscalité internationale, profitable à tous.

La société civile internationale a demandé aux pays riches de soutenir l'adoption d'une fiscalité plus juste dans le monde. « Tous les pays ont intérêt à développer un système fiscal international durable qui puisse aider à faire face à l'extrême inégalité actuelle », a fait savoir ICRICT, un conseil indépendant qui milite pour une réforme internationale de la fiscalité des multinationales.

« Après des décennies d'inaction, l'OCDE a fait des propositions importantes qui remettent en question le fondement même du système de fiscalité internationale, à savoir la capacité des multinationales à déclarer leurs bénéfices dans la filiale de leur choix. Dans ce débat, cependant, nous

ne jouons pas sur un pied d'égalité. Les pays riches ont plus de ressources humaines, politiques et financières pour faire prévaloir leur point de vue », a fait savoir José Antonio Ocampo, président de l'ICRICT.

Cette réaction du conseil indépendant va de pair avec un rapport d'Oxfam qui a décrié l'écart qui existe entre les ultra-riches et les plus pauvres dans le monde. LONG précise surtout qu'une mauvaise taxation des multinationales prive les gouvernements du monde, surtout ceux des pays en développement, d'importantes ressources qui pourraient servir à leurs populations.

Si le Forum de Davos accepte de discuter des questions liées aux changements climatiques, on retrouve cependant très

peu de panels sur la question de la fiscalité internationale. Fin janvier 2020, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques devrait abriter une rencontre au cours de laquelle il sera question de discuter d'une réforme de la fiscalité. Mais les propositions de l'institution sont jugées peu ambitieuses. Dans bon nombre de pays africains, le Fonds monétaire international demande aux gouvernements en difficulté de renforcer la consolidation de leurs budgets. Une tâche difficile, car le renforcement fiscal se fait au détriment des petites et très petites entreprises qui sont perçues comme une niche, alors que de grands groupes bénéficient, quant à eux, des accords fiscaux avantageux signés par leurs États.

Josiane Mambou Loukoulou

ÉTATS-UNIS

Donald Trump annonce l'extension des mesures de restriction de visas

Quatre pays africains pourraient être visés par ces mesures, a annoncé le président américain dans un entretien accordé au Wall Street Journal, en marge du Forum économique mondial de Davos.

Donald Trump n'a souhaité donner aucune précision sur la liste des nouveaux pays qui seront visés par cette mesure. Toutefois, de nombreux médias américains citant des sources proches du dossier indiquent que la mesure pourrait viser sept pays, dont quatre africains. Il s'agit du Soudan, de la Tanzanie, de l'Erythrée et du Nigeria pourtant considéré comme l'un des alliés traditionnels de Washington DC, à la fois sur le plan des relations commerciales que de la lutte contre le terrorisme.

La nouvelle déclaration inter-

vient trois ans après la mise en place d'une mesure d'interdiction d'entrée aux États-Unis par l'administration Trump. Visant des pays à majorité musulmane tels que la Libye, la Somalie ou le Tchad, ce décret migratoire avait été présenté comme une mesure de protection contre l'entrée de terroristes étrangers aux États-Unis. De nombreuses personnes avaient alors décrié cette loi qui finalement ne faisait que donner le ton de la politique étrangère de Donald Trump telle que mise en œuvre ces dernières années.

A neuf mois de l'élection présidentielle, cette information semble constituer un message clair adressé aux électeurs américains et aux autres pays, quant au maintien de l'orientation radicalement protectionniste de la politique migratoire de Donald Trump, en cas de réélection. En Afrique et plus particulièrement au Nigeria, cette décision devrait à nouveau soulever l'indignation si elle était confirmée. En 2018, le président américain avait déjà qualifié les pays du continent de « pays de merde ».

J.M.L.

ENVIRONNEMENT

L'UE finance l'Initiative africaine pour l'adaptation

L'Union européenne (UE) a promis une subvention d'un million d'euro au profit de l'Initiative africaine pour l'adaptation. Les activités soutenues par ces fonds seront coordonnées par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

L'enveloppe servira notamment à l'expansion de la capacité d'utilisation des informations sur le risque climatique, à l'évaluation et à la mise en œuvre des mécanismes de transfert des risques, au renforcement des actions d'adaptation au climat ainsi qu'à l'élaboration de rapports sur l'adaptation des différents pays au changement climatique.

L'ensemble de ces activités sera réalisé avec

les partenaires de l'initiative que sont entre autres, l'African Risk capacity, la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine, le Pnud et le Programme des Nations unies pour l'environnement.

« Nous saluons l'Initiative africaine pour l'adaptation qui s'est donnée pour objectif de faciliter les actions et les partenariats en faveur de l'adaptation au changement climatique. Notre appui entre dans le cadre des efforts de l'UE pour renforcer l'adaptation, en particulier dans les pays vulnérables », a affirmé Miguel Arias Cañete, commissaire européen à l'action climatique et à l'énergie.

J.M.L.

COOPÉRATION

Le Challenge des 1000 à Bordeaux en ligne de mire

L'inscription à l'invitation de l'État français de mille entrepreneurs africains à venir présenter leurs solutions à la Cité des solutions à Bordeaux sera close le 31 janvier.

Cette annonce, relayée par les chancelleries en Afrique, était faite lors de la conférence de presse de présentation du Sommet Afrique-France 2020 qui se tenait à Bordeaux le mardi 17 septembre 2019. En substance, cette initiative conjointe de Digital Africa et du Sommet lançait le Challenge des mille entrepreneurs africains qui ont eu, certainement, l'ambition de candidater depuis le 18 octobre 2019 et encore quelques jours jusqu'au 31 janvier 2020.

Les porteurs de projets devront postuler pour le développement des villes durables en rapport avec les sept fractions thématiques autour desquelles les projets devraient être élaborés. Et, pour qu'ils soient pris en compte, ils doivent émaner d'entrepreneurs africains



qui ont une activité en lien avec l'une de ces thématiques.

En sus, la parité homme-femme sera observée dans le choix de ces derniers. L'équilibre géographique de provenance des entrepreneurs, l'équilibre des théma-

tiques, l'impact social de la solution et l'enregistrement du porteur de projet sur la plate-forme "Digital Africa" seront également pris en compte.

Au cours de ce programme de trois jours à Bordeaux en France, les participants

proposeront des solutions pour résoudre les différents défis de l'urbanisation, surtout avec l'explosion démographique dont souffre l'Afrique. Les questions relatives à l'accès à l'énergie, au transport, au logement, à l'emploi, aux finances et au

monde digital seront abordées. Il s'agit, en d'autres termes, de répondre à l'urgence collective, à long et moyen terme, aux questions de durabilité et d'environnement.

Durant trois jours, les entrepreneurs africains sélectionnés pourront non seulement côtoyer les délégations de la 28^e édition du Sommet Afrique-France les 4, 5 et 6 juin 2020, mais probablement aussi ils pourront gagner en visibilité, obtenir des financements ou être accompagnés. Au-delà de ces aspects propres à l'entreprise, cette participation permettra d'accroître la notoriété et peut également se révéler comme un gage de crédibilité supplémentaire. Plus que quelques jours à nos entreprises pour candidater !

Marie Alfred Ngoma



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Déclinaison
Émission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mptla) Brazzaville République du Congo

Ouvert
du mardi au dimanche 14h-21h
du lundi 16h-21h



ADMINISTRATION FISCALE

Moderniser les services pour accroître le revenu de l'État

La réforme de l'administration fiscale congolaise a été amorcée il y a plus d'un an, avec le soutien de la Banque mondiale. Les autorités veulent ainsi simplifier la procédure de déclaration afin d'attirer les opérateurs économiques.

Un atelier consacré à l'examen de la matrice de la mise en œuvre des recommandations s'est ouvert à Brazzaville, le 22 janvier, et devrait déboucher sur la validation des principales réformes du secteur. Initiée par la Banque mondiale, à travers le Projet de réformes intégrées du secteur public (Prisp), la rencontre des cadres du fisc vise à obtenir une meilleure appropriation des nouveaux outils et du domaine d'analyse prioritaire.

Selon le directeur de la fiscalité des Petites et moyennes entreprises, Patrice Makosso, l'amélioration de la qualité de service fiscal n'est possible que par la mise en œuvre des outils modernes capables d'accroître la performance de l'administration fiscale. Dès lors que la précédente évaluation a déjà



Les participants

permis d'identifier les contours d'une organisation fiscale arrimée aux standards internationaux qui permettront d'optimiser les recettes fiscales hors pétrole.

« La méthodologie adoptée permet une meilleure connaissance des bases d'informations fiables du nombre des contribuables pour mieux maîtriser la base imposable »,

a indiqué Patrice Makosso à l'ouverture de l'atelier de trois jours. Pour cela, les participants vont tenter de formuler des solutions allant dans le sens de simplifier la vie fiscale du contribuable

congolais. Une solution que défend Frédéric Ngolélé, le chef de service de la prévision et de la statistique. Car, « lorsque le contribuable a de la peine à déclarer ses impôts, il a de la retenue pour le faire. Si on simplifie la procédure de déclaration et de paiement, cela l'incite au civisme et augmente la rentabilité fiscale », a estimé ce commis de l'État. L'administration fiscale est en permanent dialogue avec les opérateurs économiques et en ce qui concerne le taux d'imposition, ajoute Frédéric Ngolélé, le Congo n'est pas en dehors de la norme sous-régionale. Après l'étape d'étude, les autorités comptent passer à la mise en œuvre des recommandations avec l'accompagnement de la Banque mondiale.

Fiacre Kombo

INNOVATION

Les jeunes impliqués dans l'amélioration de l'emploi et de l'éducation

Les jeunes innovateurs, âgés de 14 à 24 ans, sont appelés à concevoir des solutions afin d'améliorer les deux secteurs tout en prônant l'engagement civique à travers le projet de l'Organisation des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Congo dénommé « Youth challenge ».



Les jeunes dans un atelier/DR

Les dossiers, pour ce concours d'innovation, sont à déposer au plus tard le 10 février 2020. Plusieurs jeunes, en effet, ont de brillantes idées dans la conception des projets visant à améliorer l'éducation, l'emploi et l'engagement civique. Seulement, les ressources pour les concrétiser leur font défaut. A travers le « Youth challenge », l'Unicef-Congo permet donc à ces jeunes de réaliser leurs projets innovants et participer ainsi au processus de développement. Ce challenge inclut les jeunes réfugiés et ceux qui font face aux discriminations en raison notamment de leur sexe, leur handicap... « La priorité sera donnée aux jeunes venant des milieux défavorisés », précise le communiqué de l'Unicef.

Le projet vise à promouvoir les expériences de la scolarité formelle qui donnent des compétences dont les jeunes ont besoin pour être productifs et pour leur future employabilité. Il s'agit aussi de donner aux jeunes, en dehors de l'école formelle, des

opportunités pour la formation et le développement des compétences en augmentant le nombre d'opportunités de travail de qualité pour les jeunes.

Ce projet salubre de l'Unicef va dans le sens de l'action des pouvoirs publics sur l'emploi des jeunes. « Au nombre des attentes somme toute légitimes, l'emploi des jeunes constitue l'une des exigences majeures qui ne peut être abordée en dehors l'employabilité, entendue comme leur conditionnement en de leur utilisation efficiente sur le marché de l'emploi », soulignait le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans son tout dernier discours sur l'état de la nation. Les préoccupations des jeunes qui constituent plus de 60% de la population sont donc prises en considération au plus haut niveau de l'Etat et attendent des réponses pragmatiques.

L'ouverture, à Brazzaville, de deux centres d'éducation, de formation

et d'apprentissage, Cefa en sigle, est l'une des réponses appropriées aux difficultés des employeurs à trouver, sur le marché du travail, une main d'œuvre qualifiée dans les métiers du froid et du bâtiment, a rappelé le président de la République à la même occasion. Quatre autres structures analogues, qui ont été implantées à Pointe-Noire et Dolisie, sont dédiées à la maintenance industrielle, la mécanique automobile et aux métiers ruraux. La mise en relief de la formation qualifiante devra désormais renforcer le socle d'une professionnalisation effective de notre système éducatif. Cette compétition de jeunes sur des projets innovants, « Youth challenge », initiée par l'Unicef-Congo, est donc une manière pour la structure onusienne de contribuer à la résolution des problèmes auxquels ces derniers sont confrontés en priorisant ceux qui viennent des familles défavorisées.

Rominique Makaya

REINSERTION SOCIALE

Basti Mabondzo se reconvertit en agriculteur

Pratiquant des activités agricoles et ayant délaissé les armes, Basti Mabondzo, l'ex-ninja multiplie les activités lucratives à Mindouli, dans le département du Pool, pour subvenir à ses besoins et réussir sa réinsertion sociale.

L'ex-combattant Basti Mabondzo veut se donner des moyens de réussir son autonomisation. Il arpente les rues de Mindouli jour après jour à la recherche de la ferraille qui lui permet de vendre des débris de métaux ou des éléments de construction en fer. Basti Mabondzo ne s'arrête pas là. Son permis de conduire lui permet également d'alterner entre la ferraille et la conduite dans le transport en commun.

« Il est vrai que beaucoup d'entre nous ne travaillons pas encore; mais une chose est sûre parmi nous plusieurs se sont reconvertis et s'occupent actuellement d'une façon ou d'une autre. Entre nous, il y a des ouvriers, des agriculteurs et d'autres exerçant de petits métiers. Le fait que la paix soit revenue, nous espérons que Dieu fera grâce dans la mesure où chacun de nous trouve un petit truc à faire pour ainsi pouvoir venir en aide à nos familles respectives », a-t-il confié.

Basti Mabondzo se réjouit de l'atmosphère de paix qui règne actuellement dans le village de Mindouli. Pour lui, après les troubles sociopolitiques dans le Pool, le calme a repris pleinement le terrain. Les populations vaquent librement à leurs occupations.

A cet effet, l'ex-combattant aspire et souhaite que cette atmosphère de quiétude soit pérenne ; car les populations ne désirent en aucun cas revivre le calvaire enduré lors des années de la guerre « Les ex-miliciens sont des intellectuels et des responsables. Nous voulons que nos enfants, femmes et familles vivent bien. Avec le climat actuel, les jeunes ne vont plus se laisser emporter par des actes de vandalisme », a-t-il déclaré.

Selon l'ex-combattant détenteur d'un champ, la réhabilitation des infrastructures de base, la construction des usines, l'organisation de différentes activités par les pouvoirs publics permettra à tout un chacun de s'occuper afin de se détourner des actes de violences. Une initiative qui va permettre aux anciens combattants de mieux se réintégrer.

Gloria Imelda Lossele

« Les ex-miliciens sont des intellectuels et des responsables. Nous voulons que nos enfants, femmes et familles vivent bien. Avec le climat actuel, les jeunes ne vont plus se laisser emporter par des actes de vandalisme »

PROJET LISUNGI

Pus de 2000 microprojets à financer dans les Plateaux et la Cuvette

Les ménages pauvres des départements des Plateaux et de la Cuvette, notamment des districts de Ngo, Gamboma, Oyo et Makoua, ont reçu, le 21 janvier, une première tranche des financements pour leurs microprojets, au titre du projet Lisungi.

Les ménages bénéficiaires ont reçu des fonds des mains de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo. Ces derniers ont été sélectionnés à l'issue des campagnes de sensibilisation et des enquêtes.

Dans les départements couverts par le projet Lisungi, les ménages ont été inscrits au Registre social unique (RSU) permettant aux familles



Les bénéficiaires du projet Lisungi/Photo Adiac

« Deux cent quatre-vingt-seize bénéficiaires de crédits d'activités génératrices de revenus et quatre-vingt-treize bénéficiaires du transfert cash qui ont perçu huit trimestres dans la communauté urbaine de Ngo sont dans la joie »

d'avoir désormais un numéro ou un code à partir duquel le gouvernement suit la situation de tout demandeur ou bénéficiaire de l'aide sociale. Deux mille quatre cent vingt-cinq projets des ménages pauvres, dans le nord Congo, sont financés par ce projet et l'Etat. Les fonds alloués devraient permettre de lutter contre la pauvreté au sein des communautés à travers, entre autres, la réalisation des activités génératrices de reve-

nus. Les premières tranches des fonds décaissés oscillent entre cent cinquante mille et deux cent cinquante mille francs CFA par ménage.

« Deux cent quatre-vingt-seize bénéficiaires de crédits d'activités génératrices de revenus et quatre-vingt-treize bénéficiaires du transfert cash qui ont perçu huit trimestres dans la communauté urbaine de Ngo sont dans la joie », a fait savoir le maire de la com-

munauté urbaine de Ngo, Sylvie Ngakabi. De son côté, le sous-préfet de Ngo, Aloys Omambi, a salué l'initiative des pouvoirs publics de voler au secours des populations démunies. « Nous vivons auprès de ces populations démunies, nous ressentons la profondeur de leur cri de cœur », a-t-il dit.

Et d'ajouter : « Ces populations parfois épuisées par l'âge et la pauvreté nous disent souvent qu'elles ne

savent comment se frayer un chemin pour des lendemains meilleurs. Les ménages que nous côtoyons tous les jours vous en sont très reconnaissants. Il reste qu'il faille encadrer ces bénéficiaires convenablement afin que l'effort ne soit pas vain ».

En rapport avec le troisième âge, les allocations du projet Lisungi prennent en charge des dépenses liées à la perte d'autonomie financière. C'est également une aide aux familles afin de secourir les enfants confrontés à des difficultés sociales, éducatives ou encore matérielles.

Devant des bénéficiaires du projet, la ministre des Affaires sociales a insisté sur le suivi et l'encadrement de ces derniers en vue du bon usage des fonds. « Avec cet argent, ne vous empiffrez pas de la boisson. Chacun par rapport à son projet, adonnez-vous au travail, car c'est delà que viendront la réussite et l'amélioration des conditions de vie », a déclaré Antoinette Dinga-Dzondo.

Fortuné Ibara

OMT

1,5 milliard d'arrivées de touristes internationaux enregistrées en 2019

L'année 2019 a vu un nouveau record du nombre de touristes internationaux, avec 1,5 milliard d'arrivées enregistrées, a confirmé l'Organisation mondiale du tourisme des Nations unies (OMT) lors d'une conférence de presse tenue lundi à Madrid.

2019 est la dixième année consécutive d'augmentation de la croissance du tourisme international. 1,5 milliard de touristes enregistrés représente une hausse de 4% par rapport à 2018.

L'OMT a également prévu une croissance continue de 3 à 4% pour 2020, tirée en partie par des événements tels que les Jeux Olympiques 2020 de Tokyo et l'Expo 2020 à Dubaï.

Elle a expliqué que la croissance en 2019 a été affectée par « l'incertitude autour du Brexit, l'effondrement de Thomas Cook, les tensions géopolitiques et sociales et le ralentissement économique mondial ».

Néanmoins, toutes les régions du monde ont connu une augmentation des arrivées, ce qui a incité le secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili, à affirmer que « le tourisme reste un secteur économique fiable ».

« Notre secteur continue de surpasser l'économie mondiale et nous demande non seulement de progresser mais de mieux progresser », a-t-il ajouté.

Le Moyen-Orient a été la région à la croissance la plus rapide au monde, avec une hausse de 8% en 2019, tandis que la région Asie et Pacifique a progressé de 5%. L'Europe a, quant à elle, connu une croissance de 4% des arrivées de touristes internationaux.

Les Amériques ont en revanche enregistré de moins bons résultats avec une croissance de 2%, que l'OMT attribue aux « troubles sociaux et politiques en cours ».

Enfin, une hausse de 9% en Afrique du Nord a aidé le continent à atteindre une croissance de 4%, bien que la hausse en Afrique subsaharienne se soit établie à 1,5%.

NIGERIA

Boko Haram prive Maiduguri de courant

Le groupe islamiste nigérian Boko Haram a fait sauter une ligne de transmission d'électricité alimentant la ville de Maiduguri (nord-est), plongeant cette dernière plusieurs jours dans le noir, a annoncé mardi l'opérateur Transmission Company of Nigeria (TCN).

Cette attaque survenue vendredi dernier a isolé le chef-lieu de la province de Borno du réseau national, touchant également la ville voisine de Damaturu, a-t-il précisé dans un communiqué.

« L'incident a affecté la ligne de transmission de 330Kv entre Maiduguri et Damaturu, tandis que la ligne de transmission de 132Kv entre Maiduguri et Damboa a également été déconnectée du réseau pendant un certain temps », a expliqué Ndidi Mbah, porte-parole de la TCN.

M. Mbah a ajouté que des techniciens étaient à pied d'œuvre pour effectuer des réparations, précisant avoir identifié la faille sur la ligne Maiduguri-Damaturu.

En juin dernier, la TCN avait accusé Boko Haram d'avoir délibérément endommagé une sous-station électrique à Molai dans les faubourgs de Maiduguri lors d'une attaque dans ce secteur.

RCA

Manifestation des ex-combattants anti-balaka dans l'ouest

Des ex-combattants anti-balaka sont descendus dans les rues lundi dans la ville centrafricaine de Bouar (ouest) pour exiger du gouvernement le versement des émoluments promis après leur désarmement, ont indiqué des sources locales. D'après ces dernières, les manifestants ont affirmé que le gouvernement leur avait promis une somme de 40.000 francs CFA (environ 68 dollars) par mois par personne, qui n'a jamais été versée. En outre, ils ont dénoncé l'absence de cantonnement les contraignant à errer dans la ville de Bouar.

Les manifestants se sont également déclarés mécontents de l'absence de soutien des autorités, censées favoriser leur réintégration dans la société. Ils ont demandé soit une incorporation dans les forces armées régulières, soit une formation professionnelle de leur choix avec des kits de réinstallation.

Selon des témoins locaux, des représentants des autorités centrafricaines sont actuellement en train de négocier avec eux, dans le but d'apaiser la tension.

Xinhua

IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATERIEL INDUSTRIEL

RECHERCHE

TECHNICO-COMMERCIAL

Poste de travail basé à Pointe-Noire, il sera placé dans l'organigramme sous la responsabilité du Directeur Commercial

Le candidat sera responsable de la vente d'une ligne de produits (Peinture anti corrosion et / ou bâtiment) dont il devra connaître toutes les caractéristiques techniques.

I. Principales activités :

- Développement du portefeuille clients : prospection des clients, fidélisation, suivi des objectifs de vente, définition du plan de tournée
- Vente : analyse des besoins du client, proposition, négociation, suivi de la commande, facturation
- Service après-vente : transmission des critiques, assistance technique
- Participation à la politique commerciale de l'entreprise : plans d'actions commerciales, élaboration de l'offre de biens et services

II. Qualifications et aptitudes :

1. Diplôme requis

Bac+2 ou licence commerciale en vente- techniques commerciales- actions commerciales

2. Postes précédents

Vendeur

Technico-commercial

3. Expérience professionnelle souhaitée

Deux ans au minimum

4. Qualités requises

- Avoir une double compétence : technique d'une part, car il faut connaître les caractéristiques techniques du produit /gamme de produits. Et, d'autre part, commercial afin d'identifier les besoins de sa clientèle et l'informer de manière pertinente.
- Avoir une écoute active, être relationnel, avoir un esprit de curiosité ainsi qu'un bon sens de l'organisation, s'informer des évolutions techniques des produits de l'entreprise, s'informer des évolutions du marché et de la concurrence
- Connaître l'outil informatique (Excel- Word- Logiciel Sage)
- Avoir un bon niveau en anglais
- Être titulaire d'un permis de conduire catégorie B

III. Contact et rémunération :

- 1- Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : recrutementindustrie46@gmail.com ou encore déposer vos dossiers au bureau des Dépêches de Brazzaville à Pointe-Noire vers la radio Pointe-Noire
- 2- La rémunération sera à la hauteur de la compétence du candidat
- 3- Dernier délai de transmission des CV : le 31 janvier 2020.

OFFRE DE STAGES PRATIQUES

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE PNSIP-001/2020

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE : 13 Janvier 2020

DATE DE CLOTURE : 13 février 2020

EXIGENCES GENERALES POUR LE STAGE :

- Être étudiant Congolais ou résident âgé de 18 ans au moins et régulièrement inscrit dans une université/un institut au Congo
- Avoir une bonne connaissance en Anglais
- Avoir un certificat médical délivré par un médecin de notre choix et avoir réussi à notre procédure de sécurité

POSTES DE STAGE VACANTS :

1. Stagiaire Ressources Humaines

Tâches principales d'imprégnation : Recrutement, correspondances RH, gestion d'information RH, etc.

Condition requise : Être étudiant en Management des Ressources Humaines

2. Stagiaire Relations Publiques

Tâches principales d'imprégnation : Gestion de la Bibliothèque, Soutien aux clubs d'Anglais, gestion de nos plateformes de médias sociaux et des statistiques mensuelles, etc.

Condition requise : Être étudiant en études communicationnelles, en langues vivantes étrangères (Anglais) ou assimilées.

COMMENT DEMANDER LE STAGE:

Tout étudiant intéressé à cette offre de stage doit soumettre les documents ci-après :

- Un curriculum vitae
- Tout document universitaire/de l'Institut attestant que vous répondez aux conditions requises pour le stage
- Le formulaire de demande de stage ainsi que le formulaire de déclaration d'intérêt. Ces deux formulaires sont rendus disponibles par le service des Ressources Humaines de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique.

Adresser la demande sous pli fermé au :

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville –Boulevard Denis Sassou Nguesso

No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web:

<https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/fr/fr/> ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email : brazzavilleHRjobs@state.gov)

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.
Bonne chance!

NECROLOGIE

La famille Kamba et Yoka ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur enfant, Geoffroy Romaric Kamba, survenu le 20 janvier 2020 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient à Pointe-Noire au quartier Koufoli et à Brazzaville au n° 183 rue Bakoukouyas à Ouenze derrière le PSP Ouenze Mandzandza. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Les familles Ngatsé, Itoua et Koumou, informent les familles Ondéhè, Ngal'Elanga, Kouéléngué, Onday'Ongouéné, Okoul'Éléfé, ainsi que leurs amis et connaissances, du décès de leur mère, sœur, nièce, tante et petite-fille Marie Noëlle Ngatsé, survenu le 19 janvier 2020, à 8h30, au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient au n°21 de la rue des Cheminots, à Ouenzé Brazzaville (quartier sans fil, non loin du dépôt CFCO).

La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



IN MEMORIAM

22 Janvier 2015
- 22 janvier 2020
Voici déjà cinq ans que disparaissait notre père, oncle, et grand-père Onanga Jean Jacques Robert. Le temps passe, la pensée est présente. Très cher papa, tu nous as quittés (très tôt). Nous ne t'oublierons jamais. En ce jour de souvenir, nous te réitérons toutes nos pensées d'amour. Que ton âme repose en paix



Urbain Ondélé, agent des Dépêches de Brazzaville, Nadège Vintsié, Yvon Vintsié, Nenette Vintsié et Elodié Vintsié ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Boniface Vintsié, survenu le 11 janvier 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient derrière la Télévision congolaise à Kombo, arrêt forage.

L'inhumation aura le lieu le samedi 25 janvier à Brazzaville.

La famille Da-Bangui et les enfants Alena ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis ainsi qu'aux membres du Comité national olympique et sportif congolais et du centre Olympafrica, le décès de leur père et frère, Zéphirin Alena Da-Bangui, survenu le 9 janvier 2020 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 172 de la rue Ndolo, arrêt de bus Maman Mboulé. La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



INSERTION LEGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT DERNIER ENCHERISSEUR :

Il sera procédé le 08 février à 10 heures précises à la vente aux enchères publiques en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE :

Une propriété bâtie sise à Brazzaville, objet du titre foncier n°26122, cadastré section 1, Bloc, parcelle 210 bis, quartier Ravin de la mission arrondissement n°3 Poto-Poto, Brazzaville, appartenant à Monsieur Jérémie Alain Bénédicte MALONGA ;

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE :

La propriété dont s'agit est bâtie, cadastrée Section I, Bloc non indiqué, Parcelle 210 bis, située quartier Ravin de la Mission, Centre ville, arrondissement N°3 Poto-Poto, d'une contenance de 605,00m², objet du titre de propriété n°26.122 ; la propriété dont s'agit est sise en contre-bas du palais de justice de Brazzaville et en face de l'Hôtel-Restaurant « ESPACE TRAITEUR » ; elle s'ouvre par un portillon et un grand portail sur le parking de l'Hôtel Espace Traiteur ; elle est entourée d'une clôture peinte en blanc, laquelle est soutenue à l'espace régulier par des poteaux à l'intérieur de ladite propriété, est érigé un bâtiment plein pied ; la couverture dudit bâtiment est faite de tôles ondulées ; la toiture comporte trois versants ; ledit bâtiment est construit tout au fond de la propriété ; à l'intérieur se trouve aussi de grands arbres fruitiers.

IMMEUBLE SAISI PAR :

La société Ecobank Congo, société anonyme avec conseil d'administration au capi-

tal social de 10.000.000.000 FCFA dont le siège social est sis avenue du Camp, 3ème étage Immeuble de l'A.R.C, BP : 2485, Centre-ville Brazzaville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro CG BZV 2007 B-559, poursuites et diligences de son Directeur Général, Monsieur Ibrahim BAGARAMA, né le 08 Août 1973, de nationalité Nigérienne, domicilié en cette qualité au siège social de ladite banque, sis à l'adresse ci-dessus amplement indiquée ;

Ayant pour Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex immeuble SABENA) Centre ville de Brazzaville, B.P : 14227 Tél. : 22 281-11/05.556.02.18 ;

AU PREJUDICE DE :

Monsieur MALONGA Alain Michel et Madame MALONGA née MOMBOD Edith Hortense agissant es qualité de leur fils mineur MALONGA Jérémie Alain Bénédicte, tous de nationalité congolaise, respectivement gérant de société, agent de banque et Etudiant, domiciliés derrière l'immeuble AIR France Quartier Ravin de la Mission, centre-ville, Brazzaville ;

Ayant pour Conseil Maîtres BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO, Avocats à la Cour, Cabinet sis n°46 avenue William Guynet-Centre ville Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, B.P : 2041, Brazzaville, Tél : (+242) 05-378-33-11, Email : brudeyondziellocko_

avocatsahoo.fr ;

EN EXECUTION DE :

1. La copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié dénommé « convention de crédit à moyen terme avec affectation hypothécaire » passé à Brazzaville le 11 août 2013 entre la Société ECOBANK CONGO SA d'une part et la société SWITCH LOGISTIQUE S.A.R.L société à responsabilité limitée au capital de 10.000.000 Francs CFA dont le siège social est sis à Brazzaville 254 avenue des Premiers Jeux Africains, B.P : 5240, immatriculée au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier sous le numéro 07-B-781, prise en la personne de son gérant Monsieur Alain Michel MALONGA, de nationalité congolaise, né le quatre novembre mil neuf cent soixante trois à Brazzaville, titulaire d'un permis de conduire numéro 47.349, délivré à Brazzaville, le quatre janvier mil neuf cent quatre vingt trois, gérant de société, domicilié derrière Immeuble AIR France Quartier Ravin de la Mission, centre-ville, Brazzaville, lequel s'est constitué « CAUTION SOLIDAIRE » de la société SWITCH LOGISTIQUE S.A.R.L par devant Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA, Notaire à la résidence de Brazzaville, office sis au 3 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Marché Plateau ville, vers ex trésor, ex hôtel de Police, B.PB : 964 ;

2. Le commandement de payer valant saisie immobilière du 02 Septembre 2019 fait par Maîtres Ange Pépin MASSAMBA et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la

Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-Poto, centre ville Brazzaville, B.P/ 14642, lequel commandement a été enregistré et publié le 06 Août 2019 à la Conservation Foncière de Brazzaville sous le numéro volume 138/9, extrait n°1140.

MISE A PRIX : Quatre Cent Cinquante Cinq Millions (455.000.000) FCFA.

LIEU D'ADJUDICATION : Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;

ENCHERE :

Pour toute information, contacter et s'adresser à :
- Conseil Maître Françoise MBONGO, Avocat à la Cour, Cabinet sis avenue du Sergent Malamine, derrière Congo Télécom, en face de CAR MOBIL (ex immeuble SABENA) Centre ville de Brazzaville, B.P : 14227 Tél. : 22 281-11/05.556.02.18 ;
- Etude de Maîtres Ange Pépin MASSAMBA et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'appel de Brazzaville, étude sise 13, rue Dispensaire en face de l'agence Crédit du Congo Poto-Poto, centre ville Brazzaville, B.P/ 14642.



AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°003/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses groupes électrogènes.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°002/ECG/DG/2020

POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES SPLITS DE ECOBANK CONGO

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection d'une société d'entretien et maintenance de tous ses splits.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 31/01/2020 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 13/01/2020.

La Direction Générale

CAPITALES AFRICAINES DE LA CULTURE

Marrakech top départ du projet panafricain

Dans le but de promouvoir une réappropriation culturelle des Africains par et pour eux-mêmes, l'organisation Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLU Afrique) a lancé le concept des « Capitales africaines de la culture » à l'image des capitales européennes de la culture. Pour sa première édition, Marrakech, capitale touristique du Maroc, s'est portée candidate pour abriter l'événement de fin janvier à fin décembre 2020.

Avec des infrastructures (culturelle, sportive, hôtelière) remarquables et une forte attraction touristique, Marrakech, capitale africaine de la culture 2020, se prépare à vivre une année exceptionnelle. La présidence de ce rendez-vous sera assurée par le peintre, sculpteur et écrivain marocain, Mahi Binebine. Dans son pays, il initie des actions culturelles pour lutter contre l'émigration clandestine et faire prendre conscience à la jeunesse

qu'elle peut aussi rêver chez elle.

Pour cette nouvelle mission, les appétits sont grands pour Mahi Binebine qui souhaite réenchanter la culture africaine à travers des ressources et savoir-faire issus non seulement du Maroc mais aussi des pays voisins. Au programme de ce rendez-vous : un jardin africain arborant des sculptures ; une exposition itinérante de peintures «Prête-moi ton rêve», présentant une trentaine d'artistes majeurs du continent ; un salon littéraire ; des concerts ; des défilés de mode aux couleurs africaines, des festivals, etc.



Photo officielle de l'événement Capitales africaines de la culture 2020 à partir du 31 janvier. (ville de Marrakech)

de son art. Un spectateur ne devrait pas avoir à changer de continent pour contempler le travail d'artistes africains. Il est temps que les populations accèdent plus facilement à cette offre culturelle sur le continent, que ses artistes soient mis en réseau et démontrent leur capacité à être moteurs d'une économie locale », a-t-il déclaré à l'AFP. Au bout d'une lente fermentation, le projet se concrétise finalement avec Marrakech comme « Capitale africaine 2020 ». Le but étant de choisir chaque trois ans, une ville africaine qui sera l'ambadrice des cultures du continent, pendant une année, à travers une large programmation

vivante et diffusable dans d'autres villes et pays.

Selon Jean-Pierre Elong Mbassi, un urbaniste camerounais, secrétaire général des CGLU-Afrique et directeur des Capitales africaines de la culture, il s'agira précisément de rapprocher les Africains en mettant en avant la richesse et la diversité de leurs cultures ainsi que de renforcer le dialogue entre artistes et opportunités économiques du secteur culturel sur le continent. « L'Afrique a à la fois choisi de se mettre dans les pas de l'Europe tout s'en différenciant. Nous voulons inventer un nouveau rapport avec la nature et une nouvelle humanité fondée sur

plus de solidarité », a-t-il souligné.

Le financement de ce rendez-vous repose sur le comité d'organisation des Capitales africaines de la culture, avec le soutien de partenaires institutionnels internationaux, mais aussi des mécènes. L'objectif n'étant que public et privé associent leurs forces, et les villes y participent également, puisque les industries culturelles sont aussi pourvoyeuses de fonds et d'emplois. Notons qu'après Marrakech devrait suivre Kigali, déjà sur les rangs. Une candidature convoitée par Dakar, la capitale sénégalaise, qui souhaite aussi abriter la prochaine édition prévue pour 2023.

Merveille Jessica Atipo

«Un artiste africain ne devrait pas avoir à aller loin, en Europe ou aux Etats-Unis par exemple, pour se lancer ou vivre de son art. Un spectateur ne devrait pas avoir à changer de continent pour contempler le travail d'artistes africains. Il est temps que les populations accèdent plus facilement à cette offre culturelle sur le continent, que ses artistes soient mis en réseau et démontrent leur capacité à être moteurs d'une économie locale »

Le panafricanisme culturel au service du continent

L'idée de ce projet panafricain a été émise, pour la toute première fois, lors des débats du 4e Sommet Africain, à Nairobi (Kenya) en 2006. Les collectivités territoriales du continent, réunies dans le cadre des CGLU, avaient pris conscience du manque d'un maillon culturel stratégique en Afrique. De l'autre côté, Mahi Binebine s'est notamment insurgé sur le fait qu'en Afrique, les gens ne rêvent plus de chez eux, mais plutôt de l'Occident. «Un artiste africain ne devrait pas avoir à aller loin, en Europe ou aux Etats-Unis par exemple, pour se lancer ou vivre

QUALIFICATIONS AU MONDIAL 2022

Le Sénégal encore sur le chemin du Congo

Le Congo retrouvera le Sénégal lors de la deuxième phase des éliminatoires de la zone Afrique pour la Coupe du monde 2022, organisée au Qatar, selon le tirage effectué mardi.

La liste des 40 équipes africaines, réparties en dix poules lors d'une cérémonie mardi soir au Caire, était constituée des vainqueurs du premier tour, dont les matches se sont déroulés en septembre dernier, ainsi que des 26 équipes africaines les mieux classées selon le classement mondial Fifa.

Les matches du deuxième tour

auront lieu entre mars 2020 et octobre 2021.

Seuls les premiers des dix groupes accèdent à la troisième et dernière phase qualificative pour le Mondial-2022, en novembre 2021. Ils s'affronteront lors de matches de barrages et les cinq vainqueurs seront qualifiés pour le Qatar.

Déjà adversaires lors des qualifications pour la CAN 2021, Diablos rouges et Lions du Sénégal se retrouveront dans le groupe H. La Namibie et le Togo de Claude Le Roy.

Pour la RDC, la tâche ne sera pas aisée avec le Bénin, Madagascar et la Tanzanie. Un groupe J relevé puisque les quatre formations étaient présentes à la CAN 2021.

Les dix groupes de qualifications

Groupe A : Algérie, Burkina Faso, Niger et Djibouti

Groupe B : Tunisie, Zambie, Mauritanie et Guinée Equatoriale

Groupe C : Nigéria, Cap-Vert, République centrafricaine et Liberia

Groupe D : Cameroun, Côte d'Ivoire, Mozambique et Malawi

Groupe E : Mali, Ouganda, Kenya et Rwanda

Groupe F : Egypte, Gabon, Libye et Angola

Groupe G : Ghana, Afrique du Sud, Zimbabwe et Ethiopie

Groupe H : Sénégal, Congo, Namibie et Togo

Groupe I : Maroc, Guinée, Guinée-Bissau et Soudan

Groupe J : RDC, Bénin, Madagascar et Tanzanie

Camille Delourme avec AFP

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Le match Cara-Fc Kondzo ouvre la phase retour

Après plus de trois semaines de trêve, la phase retour de la compétition débute ce jeudi 23 janvier au stade Alphonse Massamba-Debat de Brazzaville par le match qui mettra aux prises le Club athlétique renaissance aiglon(Cara), troisième, au cinquième du classement à mi saison, Fc Kondzo.

Le match de la quatorzième journée ouvre officiellement la deuxième et dernière partie du championnat national d'élite direct ligue 1, saison sportive 2019-2020. Avec un écart de deux points seulement, cette rencontre permettra à l'une de ces deux équipes du top 5 de prouver sa suprématie et poursuivre la compétition avec assurance. Si au match aller Cara l'avait emporté sur le score de deux buts à un, l'issue du retour reste un mystère pour le moment.

Après ce match, le Racing club Brazza(RCB) sera face à Patronage au stade Alphonse Massamba-Debat le 25 janvier pendant que l'Inter club affrontera Nico-Nicoyé. Le lendemain, Diablos noirs s'opposera à V Club Mokanda tandis que l'Etoile du Congo défiera l'AC Léopards de Dolisie. A Owando, le même jour, l'As Otoho accordera son hospitalité à Tongo Fc alors que l'As Cheminots sera aux prises à la Jeunesse sportive de Talangä au complexe sportif de Pointe-Noire. Durant treize week-end, les amoureux du ballon rond as-

sisteront, jusqu'au 19 avril, à quatre-vingt-onze rencontres de haute facture, dans quatre stades du pays.

Parmi les rencontres les plus attendues de cette étape de la compétition, les supporters peuvent noter la rencontre du 26 janvier entre Diablos noirsV Club Mokanda.

Il faut également suivre le match entre Etoile du Congo et l'AC Léopards de Dolisie(1-1 au match aller). Le déplacement des Diablotins à Owando où ils seront reçus par Otoho, le 2 février, reste également à suivre avec attention.

Le plus grand derby de la compétition, le match qui oppose les deux meilleures équipes de la capitale(Diablos noirs et Etoile du Congo) aura lieu le 16 février, dans le cadre de la dix-septième journée du championnat. Après plusieurs défaites qui lui ont été infligées par Etoile la saison dernière, les Diablotins ont pu venir à bout des Stelliens (1-0), lors de la phase aller. Cette fois ci, les Stelliens se laisseront-ils encore dominer? Les Diablotins sont-ils prêts à empêcher

de façon successive la lumière de leur adversaire de briller ? Rendez-vous le dimanche 16 février, au stade Alphonse Massamba-Debat.

Une semaine avant, l'Etoile du Congo sera face à la JST et l'équipe de Diablos Noirs sera accueillie au complexe sportif de Pointe-Noire par Nico-Nicoyé tandis que la semaine qui suivra le match Diablos noirs-Etoile du Congo permettra aux jaunes et noirs, à leur tour, d'affronter la JST.

Classement à l'issue de la phase aller

1-As Otoho 33 pts

2-JST 26 pts

3-Cara 23 pts

4-Diablos Noirs 21 pts

5-Fc Kondzo 21 pts

6-Patronage 19 pts

7- V Club Mokanda 18 pts

8-Etoile du Congo 16 pts

9-AC Léopards 15 pts

10-Inter club 14 pts

11-RCB 14 pts

12-Nico-Nicoyé 12 pts

13-As Cheminots 08 pts

14-Tongo Fc 04 pts

Rude Ngoma